



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010

SOMMAIRE

01	Attestation du Rapport financier annuel
02	Message du président
04	Chiffres-clés
06	ACTIVITÉS
06	Domaine minier
10	Exploration
11	Développement
16	Production et réserves
18	Commercialisation
20	Ressources humaines
22	Hygiène, sécurité et environnement
24	Développement durable et activités de diversification
26	Rapport de gestion du Conseil d'administration
28	Risques de l'émetteur
31	Gouvernement d'entreprise
40	Total Gabon et ses actionnaires
42	ÉLÉMENTS FINANCIERS
43	Introduction et présentation générale
44	Rapports des commissaires aux comptes
46	États Financiers
46	Bilan au 31 décembre 2010
48	Compte de résultat
50	Tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)
52	Variation des capitaux propres
53	État Annexé
53	Règles et méthodes comptables
56	Informations complémentaires sur le bilan
59	Informations sur le compte de résultat
61	Informations complémentaires sur les engagements reçus et donnés
61	Informations complémentaires sur les parties liées
62	Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Abréviations

b : baril
bep : baril équivalent pétrole
/b : par baril
/j : par jour
/an : par an
k : kilo (millier)
kb/j : kilo (millier) baril par jour
M : million
Mb/j : million b/j
Mbep : million bep
T : tonne métrique
km² : kilomètre carré
m³ : mètre cube
\$ et/ou dollar : dollar US
€ : euro

Définitions

Le terme « Société » utilisé dans le présent rapport se réfère exclusivement à Total Gabon.
Les termes « TOTAL », « Groupe » et « groupe Total » utilisés dans le présent rapport se réfèrent, de façon collective, à la société française TOTAL S.A. et à l'ensemble de ses filiales directes ou indirectes situées en France ou hors de France.

Table de conversion

1 b/j = environ 50 T/an
1 T = environ 7,5 b (pour une densité de 37° API)

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes figurant aux pages 42 à 62 du présent Rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant aux pages 26 et 27 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des activités, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée.

Les éléments financiers présentés aux pages 42 à 62 du présent Rapport financier annuel ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, qui figure à la page 44 de ce rapport.

Jean-Philippe Magnan
directeur général



Le présent Rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers de la République française le 1^{er} avril 2011, conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier en vigueur en France.

MESSAGE DE JACQUES MARRAUD DES GROTTES

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

“ En 2010, le résultat net de Total Gabon s'élève à 202 M\$, en hausse de 43% par rapport à 2009. ”



En 2010, le résultat net de Total Gabon s'élève à 202 M\$, en hausse de 43% par rapport à 2009. Cette croissance s'explique essentiellement par l'évolution favorable de l'environnement avec un prix du Brent qui a atteint en moyenne 79,5 \$/bl en 2010, soit une hausse de 29% par rapport au prix moyen 2009, et un dollar qui s'est apprécié de 4% en moyenne sur l'année.

En 2010, Total Gabon a relancé son programme d'exploration en réalisant une campagne d'acquisition sismique 3D de grande envergure sur le permis en mer de Diaba et en prenant des participations dans trois permis à terre.

La Société a, par ailleurs, poursuivi son programme de développement avec notamment, dans le cadre du projet de re-développement du champ maritime d'Anguille, le démarrage de la deuxième phase de forage et le lancement de la construction de la plateforme AGMN et la réalisation de deux campagnes de forage de développement à terre sur les champs d'Atora et de Ntchengué.

DOMAINE ET TITRES MINIERS

Début août, un accord a été signé avec Vaalco pour l'acquisition par Total Gabon de 50% d'intérêts sur le permis d'exploration à terre de Mutamba – Iroru, opéré par Vaalco. Le permis de recherche d'Aloumbé est arrivé à échéance de sa deuxième période d'exploration le 10 août 2010. Le passage en troisième période d'exploration, d'une durée de quatre ans, a été accordé par les autorités gabonaises, portant ainsi la prochaine échéance au 9 août 2014.

Le 5 octobre 2010, des accords ont été signés avec Perenco pour l'acquisition par Total Gabon de participations de 30% et 20% respectivement sur les permis d'exploration onshore DE7 et Nziembou opérés par Perenco. Le 15 octobre 2010, Total Gabon et la République gabonaise ont signé deux accords pour la prolongation des titres miniers des champs

d'Avocette et de Coucal. Les contrats d'exploitation et de partage de production couvrent une période initiale de dix ans à compter de janvier 2011, renouvelable deux fois cinq ans. Avec les prises de participation dans les permis de Mutamba-Iroru, Nziembou et DE7, qui ont été approuvées par les autorités gabonaises, la superficie du domaine minier (recherche et exploitation) de Total Gabon atteint 17 646 km² au 31 décembre 2010, comparés à 13 365 km² au 31 décembre 2009.

EXPLORATION

La campagne d'acquisition sismique 3D de 6 000 km² sur le permis offshore profond de Diaba s'est achevée en juillet 2010 et a été suivie par le lancement des opérations de traitement des données sismiques.

Sur le permis d'Atora, le puits ATOSW 1 foré pendant l'été 2010 s'est achevé sans résultat pétrolier. Il a été bouché et abandonné définitivement.

DÉVELOPPEMENT

Les forages de la phase 2 du projet de re-développement du champ d'Anguille ont démarré en mars 2010. Les cinq premiers puits de cette campagne ont été forés à partir des installations existantes. Le forage des deux derniers puits de la phase 2 est prévu en 2011. La construction d'AGMN, la plateforme puits à partir de laquelle seront forés, en 2012, les 21 puits de la phase 3, a démarré au cours du second semestre 2010.

Le re-développement d'Anguille est associé à des investissements de pérennité qui intègrent le remplacement des systèmes électriques vieillissants des champs d'Anguille et de Torpille, et leur électrification depuis une nouvelle centrale électrique située à terre. Concernant ce volet du projet, les études d'ingénierie ont été réalisées et les principaux contrats ont été attribués en 2010.

Par ailleurs, les développements à terre se sont poursuivis et ont principalement concerné le champ d'Atora sur lequel deux puits ont été forés (ATO 10 et ATO 11), et le champ de Ntchengué sur lequel une campagne de forage de trois puits est en voie d'achèvement.

PRODUCTION

La production de pétrole brut opérée par Total Gabon a atteint 65,2 kb/j en 2010 contre 69,0 kb/j en 2009. La part de production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 52,8 kb/j contre 56,5 kb/j en 2009, soit une baisse de 7% résultant principalement du déclin naturel des champs.

(1) Chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

RESSOURCES HUMAINES

En 2010, trente-et-un nouveaux collaborateurs ont été recrutés tandis que l'effort pour promouvoir la mobilité interne s'est poursuivi avec soixante-dix-huit mouvements réalisés durant l'année. Un plan de départ volontaire concernant la catégorie du personnel âgé de plus de 50 ans a été lancé afin de rééquilibrer la pyramide des âges.

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Les accidents avec arrêt de travail (*LTIR : Lost Time Injury Rate*) ont diminué de 0,5 par million d'heures travaillées en 2009 à 0,4 en 2010, tandis que le taux de fréquence des accidents déclarés (*TRIF : Total Recordable Incident Frequency*) a baissé de 3,2 en 2009 à 2,1 en 2010. En 2010, Total Gabon a consenti un effort particulier de formation sécurité pour le personnel technique. Malgré ces efforts, l'année 2010 a été endeuillée par la mort accidentelle d'un collaborateur survenue le 24 septembre sur un chantier de forage.

La protection de l'environnement constitue une préoccupation majeure de Total Gabon. L'audit de suivi réalisé fin 2010 a confirmé la certification ISO 14001 de Total Gabon pour l'ensemble de ses activités d'exploration et de production. Ce résultat obtenu grâce à la mobilisation de tout son personnel, traduit la volonté de Total Gabon de maîtriser et de réduire durablement l'impact de ses activités sur l'environnement.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 341 M\$, soit une augmentation de 20% par rapport à 2009 résultant de la hausse du prix de vente moyen sur l'année des bruts commercialisés par Total Gabon (79,5 \$/b en 2010 contre 57,1 \$/b en 2009, soit une hausse de 29%).

La valeur ajoutée a augmenté de 144 M\$ par rapport à l'année 2009. L'excédent brut d'exploitation s'est élevé à 796 M\$ en 2010, comparés à 636 M\$ en 2009, soit une hausse de 25%. Le résultat d'exploitation s'est établi à 224 M\$ en 2010, en hausse de 2% par rapport à 2009.

Les investissements pétroliers se sont élevés à 296 M\$, comparés à 287 M\$ en 2009, dont 29 M\$ consacrés à des investissements d'exploration.

Le Conseil d'administration de Total Gabon a décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée le 27 mai 2011, la distribution d'un dividende de 30 dollars par action, soit 135 M\$ pour l'ensemble des actionnaires.

Jacques Marraud des Grottes
Président du Conseil d'administration

CHIFFRES-CLÉS

RÉSULTATS

<i>en millions de dollars US, sauf le dividende net par action en dollars US</i>	2010	2009	2008
Résultat net	202	141	381
Service du dividende (dû) ⁽¹⁾	135	101	101
Dividende net par action ⁽¹⁾	30,00	22,50	22,50
Capacité d'autofinancement globale	780	558	735

(1) pour 2010, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 27 mai 2011

VENTES D'HYDROCARBURES

<i>en millions de dollars US</i>	2010	2009	2008
Pétrole brut	1 315	1 085	1 759
Gaz	4	2	6
Total	1 319	1 087	1 765

FORAGES OPÉRÉS PAR TOTAL GABON

	2010	2009	2008
Années appareil ⁽¹⁾	1,5	0,8	2,6
Mètres forés	26 028	10 260	43 404
Nombre de puits forés (finis au 31/12 de l'année)	10	3	13

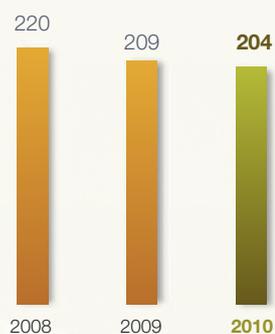
(1) chiffre établi pour : activités forage + complétion + reprise de puits + abandon



Production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon ⁽¹⁾

en milliers de barils par jour

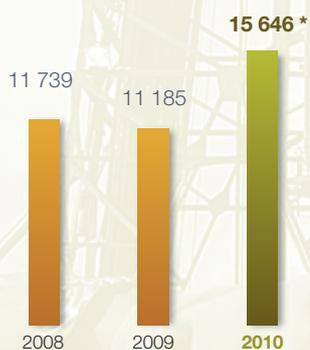
(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'Etat dans le cadre des contrats de partage de production



Réserves prouvées de pétrole brut ⁽¹⁾

en millions de barils

(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'Etat dans le cadre des contrats de partage de production



Superficie des titres miniers de recherche

en km²

* dont 4 280 km² pour les titres miniers non opérés



Investissements pétroliers ⁽¹⁾

en millions de dollars

(1) hors bonus de signature et bonus de production

(2) inclut également des dépenses d'études géosciences

DOMAINE MINIER

TITRES MINIERS DE RECHERCHE

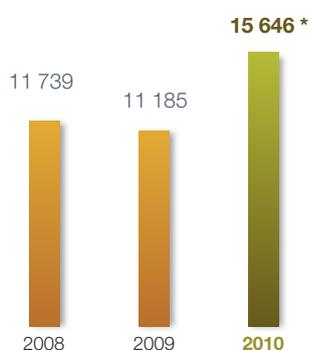
Le domaine minier d'exploration de Total Gabon d'une superficie totale de 15 646 km² au 31 décembre 2010 est constitué de trois permis opérés (le permis terrestre Aloumbé G4-210, le permis marin Diaba G4-223 et la zone d'exploration du permis Grand Anguille G6-16) et de trois permis non opérés (les permis terrestres Mutamba Iroru G4-194, Nziembou G4-186 et DE7 G4-194).

Le permis Aloumbé G4-210 (Total Gabon 100%) est entré le 10 août 2010 dans une troisième période d'exploration, d'une durée de quatre ans.

Total Gabon est opérateur sur le permis Diaba G4-223, avec 63,75% de participation, aux côtés de la Cie Gabon Diaba Ltd (21,25%), filiale de la société américaine Cobalt International Energy, et de la République gabonaise (15%). Le permis est entré en seconde période d'exploration le 31 juillet 2010, pour une durée de trois ans et demi.

Au mois d'août 2010, Total Gabon et Vaalco Production Gabon ont signé un accord sanctionnant la prise de participation de Total Gabon à hauteur de 50% dans le permis Mutamba Iroru G4-194. En vertu de cet accord, approuvé par les autorités gabonaises le 2 novembre, Total Gabon et Vaalco (opérateur) détiennent chacun 50% de participation dans ce permis.

Le 1^{er} novembre 2010, selon les dispositions de l'avenant 31 à la Convention d'Établissement qui prévoit le redécoupage des permis en concession en zone d'exploration et zone d'exploitation, la partie nord du permis Grand Anguille Marine d'une superficie de 180 km² est passée en domaine d'exploration.



Titres miniers de recherche au 31 décembre 2010

Superficie en km²

* dont 4 281 km² pour les titres miniers non opérés.

Un accord a également été signé en novembre 2010 avec Perenco, au terme duquel Total Gabon a acquis des intérêts de respectivement 30% et 20% dans les permis d'exploration DE7 G4-194 et Nziembou G4-186. En vertu de cet accord, qui a été approuvé par les autorités gabonaises, les participations sont désormais de 70% pour Perenco Gabon (opérateur) et 30% pour Total Gabon sur DE7, et de 40% pour Perenco Gabon (opérateur), 40% pour Tullow et 20% pour Total Gabon sur Nziembou.

TITRES MINIERS D'EXPLOITATION

Conformément à l'avenant 31 de la Convention d'établissement signé le 5 juillet 2007, un découpage des périmètres des permis sous convention, en zones d'exploration et en zones d'exploitation, a été proposé aux autorités fin 2008. Ce découpage a été approuvé en avril 2009. Les quinze permis concernés couvrant une superficie totale de 1 377 km² se répartissent en zones d'Exploitation d'une superficie de 1 123 km² et en zones d'Exploration d'une superficie de 254 km². C'est à ce titre que, début novembre 2010, le permis Grand Anguille Marine, d'une superficie initiale de 561 km², a été découpé en une zone d'exploration de 180 km² et en une zone d'exploitation de 381 km².

L'autorisation exclusive d'exploitation sur le permis Hylia G5-46 est arrivée à l'échéance de sa deuxième période le 15 septembre 2008 et une demande de renouvellement a été déposée pour une troisième période d'une durée de cinq ans en août 2008. Les autorités gabonaises ont répondu en janvier 2009 en demandant une révision des paramètres contractuels concernant la récupération des coûts pétroliers et le partage de la production. Les négociations sont en cours. L'autorisation exclusive d'exploitation sur le permis Mboga G5-86 est arrivée à l'échéance de sa première période le 18 décembre 2009 et une demande de renouvellement a été déposée pour une deuxième période de cinq ans.

Les licences de Coucal et d'Avocette Dianongo ont été renouvelées par la République gabonaise, le 15 octobre 2010, pour une durée de dix ans renouvelable deux fois cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2011. Depuis cette date, ces licences sont exploitées par Total Gabon sous statut de Contrat d'Exploitation et de Partage de Production. Total Gabon (43,6%) est opérateur en partenariat avec Shell Gabon (42,5%) et Total Participations Pétrolières Gabon (13,9%).



**Titres miniers d'exploitation
au 31 décembre 2010**

Superficie en km²

Concessions minières	1 138
Permis d'exploitation	136
Autorisations Exclusives d'Exploitation	726
TOTAL	2 000



TABLEAU RÉCAPITULATIF DU DOMAINE MINIER

	Superficie en km ²	Date attribution	Durée/ans () période en cours	Expiration période en cours	Participations
TITRES MINIERS D'EXPLOITATION					
Concessions minières en mer					
1 Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100%
2 Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	02/10/2043	Total Gabon 100%
3 Grand Anguille Marine G6-16 ⁽¹⁾	380,50	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100%
4 Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	17/04/2044	Total Gabon 100%
5 Grondin-Mandaros Marine G6-21	287,95	28/08/1972	75	27/08/2047	Total Gabon 65,275% (op.) - TPPG ⁽²⁾ 34,725%
6 Girelle Marine G6-22	62,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275% (op.) - TPPG 34,725%
7 Pajeau Marine G6-23	85,50	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275% (op.) - TPPG 34,725%
8 Barbier Marine G6-24	74,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275% (op.) - TPPG 34,725%
Permis d'exploitation en mer (PEX)					
9 Ayol Marine G5-36	54,00	01/08/1981	20+(10)+5+5	30/07/2011	Total Gabon 100%
Autorisations exclusives d'exploitation en mer (AEE)					
10 Konzi Marine 1	25,00	25/10/1982	20+5+(5)	24/10/2012	Total Gabon 58% (op.) - TPPG 42%
11 Hylia G5-46	35,24	13/11/1990 ⁽³⁾	10+5+(5)	15/09/2013 ⁽⁴⁾	Total Gabon 55,687% (op.) - TPPG 19,313% - République gabonaise 25%
12 Baudroie-Mérou Marine G5-90	296,00	01/01/2003	(10)+5+5	31/12/2012	Total Gabon 50% (op.) - MPDC Gabon 50%
Concessions minières à terre					
13 Ozouri C-14	25,08	13/10/1958	75	12/10/2033	Total Gabon 100%
14 Pointe Clairette-Cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	30/08/2035	Total Gabon 100%
15 M'Bega G6-6	30,60	03/09/1960	75	02/09/2035	Total Gabon 100%
16 Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	23/01/2038	Total Gabon 100%
Permis d'exploitation à terre (PEX)					
17 Coucal G5-112 ⁽⁵⁾	26,50	01/01/2011	(10)+5+5	01/01/2021	Total Gabon 43,695% (op.) - Shell Gabon 42,5% - TPPG 13,805%
18 Avocette-Dianongo G5-111 ⁽⁵⁾	46,10	01/01/2011	(10)+5+5	01/01/2021	Total Gabon 43,6055% (op.) - Shell Gabon 42,5% - TPPG 13,8945%
19 Mandji Sud-Ntchengué Sud G5-54	3,98	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100%
20 Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55	5,09	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100%
Autorisations exclusives d'exploitation à terre (AEE)					
21 Atora G5-82	195,49	01/03/1998 ⁽³⁾	(10)+5+5	14/02/2011	Total Gabon 40% (op.) - Shell Upstream Gabon 40% ⁽⁶⁾ - Shell Gabon 20%
22 Mboga G5-86	44,84	19/12/1999	10+(5)+5	18/12/2014 ⁽⁴⁾	Total Gabon 100%
23 Rabi Kounga G5-40	129,06	01/01/2003	(10)+5+5	31/12/2012	Shell Gabon 42,5% (op.) - Total Gabon 32,924% - TPPG 14,576% - Shell Upstream Gabon 10% ⁽⁶⁾
TITRES MINIERS DE RECHERCHE					
Autorisations exclusives d'exploration (AEE)					
24 Aloumbé G4-210	2 109,69	10/11/2004	2+3+(4)	09/08/2014	Total Gabon 100%
25 Diaba G4-223	9 075,62	31/01/2007	3,5+(3,5)+3	31/01/2014	Total Gabon 63,75% (op.) - Cobalt CIE Gabon Diaba 21,25% République gabonaise 15%
26 Mutamba Iroru G4-219	1 093,60	11/11/2005	3+(2+1)	10/05/2011	Vaalco 50% (op.) - Total Gabon 50% (op.)
27 Nziembou G4-186	1 026,50	05/11/1997	3,5+3,5+2,5+(2)	04/06/2012	Perenco 40% (op.) - Tullow 40% - Total Gabon 20%
28 DE7 - G4-194	2 160,60	23/10/2000	2+3+2+(3)+2	04/06/2011	Perenco 70% (op.) - Total Gabon 30%
Concessions minières en mer					
29 "Zone Explo" Grand Aguille Marine G6-16	180,00	01/11/2010	(4)+3,5	31/10/2014	Total Gabon 100%

(1) La superficie de Grand Anguille est passée de 560,5 km² à 380,5 km² par soustraction de la zone exploration (180 km²).

(2) TPPG : Total Participations Pétrolières Gabon, société de droit gabonais du groupe Total, filiale à 100% d'Elf Aquitaine qui a reçu sous forme d'apport les actifs pétroliers détenus par Elf Aquitaine au Gabon.

(3) Date d'attribution de l'AEE, la première période débutant à compter de la date de mise en production.

(4) Négociation en cours avec la République sur les conditions financières de renouvellement.

(5) Attente des documents officiels (décrets) instituant ces 2 permis en CEPP à compter du 01/01/2011.

(6) Les parts de AHPG sont reprises par Shell Upstream Gabon le 29 septembre 2010. Shell devient majoritaire dans l'AEE Atora avec 60%.



Titres miniers d'exploitation
 Titres miniers de recherche

0 10 20 30 40 50 km.

TITRES MINIERES DE TOTAL GABON

AU 31 DÉCEMBRE 2010 >

EXPLORATION

TRAVAUX D'EXPLORATION

Sur Aloumbé, des études sur le potentiel du permis ont été réalisées sur la base des données disponibles. Le permis est entré en troisième période d'exploration avec pour programme d'obligation, le forage de deux puits.

Sur Diaba, les travaux ont été consacrés à l'acquisition d'une sismique 3D de 6 000 km², du 31 décembre 2009 au 7 juillet 2010, en anticipation des travaux d'obligation de la deuxième période. Le traitement des données est en cours, les résultats finaux (cubes sismiques finaux) étant attendus pour la fin de l'année 2011. Des données sismiques préliminaires sont d'ores et déjà en cours d'interprétation. Le forage d'exploration est prévu en 2012.

Sur Aтора, le forage du puits d'exploration ATOSW 1 a été réalisé du 10 juillet au 13 août 2010. Le puits a rencontré des réservoirs aquifères et a été bouché, puis abandonné.

En 2010, les évaluations des permis opérés par des tiers ont conduit à l'entrée de Total Gabon sur les permis terrestres Mutamba (Vaalco opérateur), Nziembou (Perenco opérateur) et DE7 (Perenco opérateur). Les études géologiques et géophysiques sont en cours, en vue de préparer des forages d'exploration en 2011 et 2012.

CAMPAGNE D'ACQUISITION SISMIQUE





Actifs opérés

En 2010, les activités de développement ont principalement porté sur le projet de re-développement du champ maritime d'Anguille dont le schéma révisé a été validé au mois de mars. Une deuxième phase de forage de puits à partir des plateformes existantes a été lancée, ainsi que la construction de la plateforme à partir de laquelle seront forés les puits de la troisième phase. À terre, deux puits de développement ont été forés sur le champ d'Atora et un programme de forage de trois puits a été entrepris sur le champ de Ntchengué.

PROJETS À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

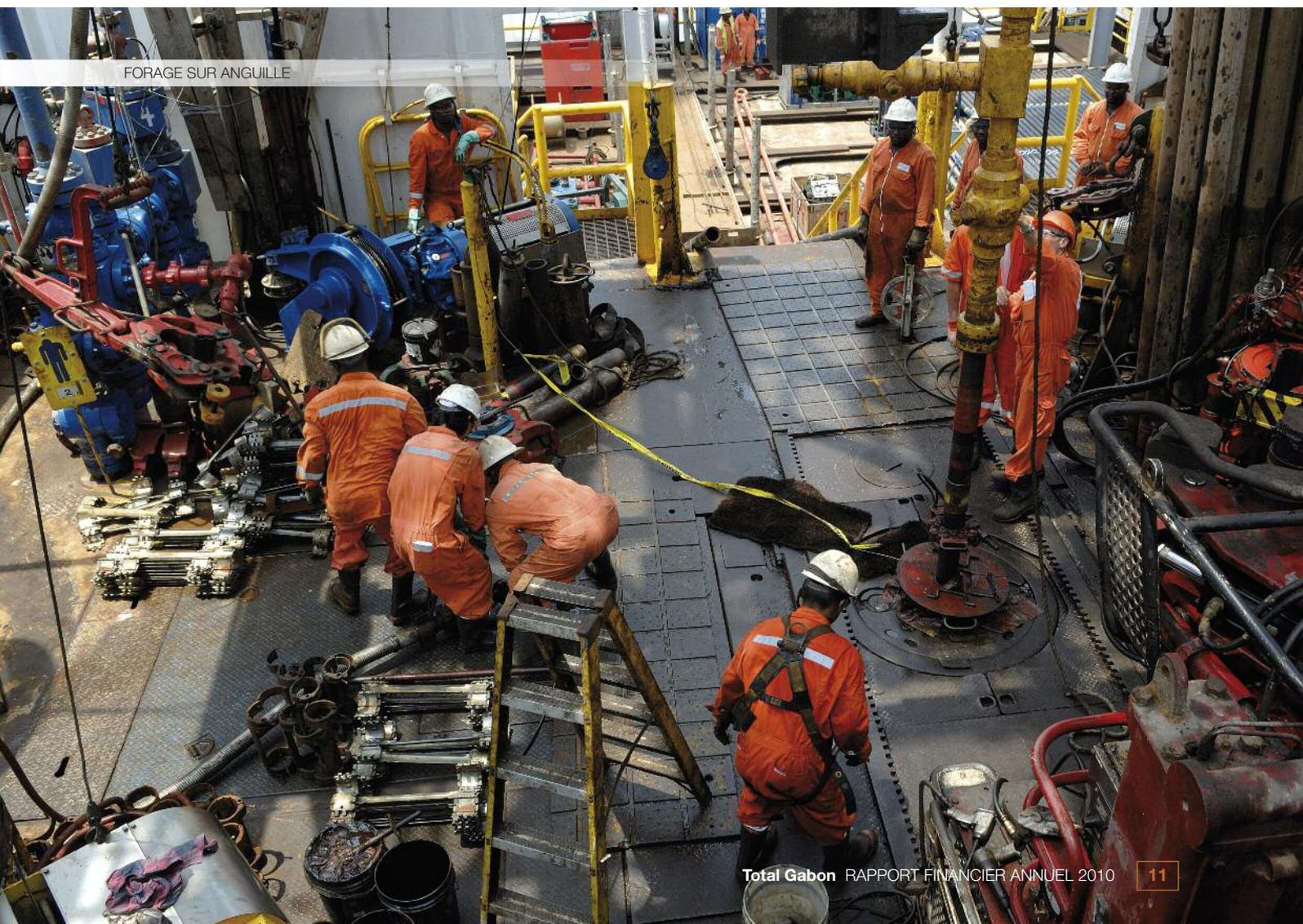
— Maîtrise des émissions de gaz à effet de serre

Total Gabon a poursuivi les études visant à réduire significativement le brûlage des gaz associés.

On retiendra en particulier :

> Le schéma de développement retenu pour le projet Anguille qui permettra, grâce au recyclage du *gas-lift* vers les compresseurs de Torpille, de réduire de plus de 90% le brûlage à la torche sur le champ d'Anguille à partir de début 2013.

FORAGE SUR ANGUIILLE



DÉVELOPPEMENT

- > La réalisation d'études pour une activation plus efficace sur GAAM : l'installation d'un compresseur sur ce champ réduira significativement la quantité de gaz brûlé.
- > Le projet d'installation d'un compresseur de gaz supplémentaire sur le site d'Atora : ce compresseur qui permettra de recycler le gaz a été commandé en fin d'année.

— Management environnemental

En terme de management environnemental, la Société a poursuivi ses efforts afin de maîtriser et de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement. L'audit de suivi réalisé en décembre 2010 a confirmé la certification ISO 14001 de Total Gabon pour l'ensemble de ses activités d'exploration et production.

ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DES CHAMPS EN MER

— Anguille

L'objectif principal du projet de re-développement d'Anguille est d'augmenter la production des horizons Anguille Inférieur et Anguille Supérieur. La phase 1, consistant pour l'essentiel à forer treize puits à partir des installations existantes, s'est achevée en 2009.

En 2010, le projet a été réorienté selon un schéma de développement phasé qui consiste à réaliser :

- > Une deuxième série de sept puits, forés à partir des plateformes existantes (la phase 2) en 2010 et 2011.
- > Une phase 3 comprenant vingt-et-un puits supplémentaires, forés depuis une nouvelle plateforme au nord du champ (AGMN), une remise à neuf de l'injection d'eau et la création d'une boucle de recyclage du *gas-lift* vers les compresseurs de Torpille.

Ce re-développement s'accompagne d'une série d'investissements de pérennité qui permettra de poursuivre l'exploitation des champs jusqu'à la fin de la licence. Elle comprend notamment l'électrification des champs d'Anguille et de Torpille à partir d'une centrale électrique à gaz, située à terre sur le site de PG2.

L'organisation retenue par Total Gabon pour réaliser ce projet est la création d'un Groupe Projet Intégré, c'est-à-dire une structure dédiée non pérenne dotée de moyens propres dans tous les secteurs d'activité : HSE, chaîne d'approvisionnement, contrôle de gestion, opérations, etc.



JACK-UP POSITIONNÉ SUR UNE DES PLATEFORMES D'ANGUILLE

La mobilisation des équipes projet s'est poursuivie tout au long de l'année, avec un accent particulier mis sur les études d'ingénierie et le lancement de nombreux appels d'offres. Les équipes HSE et Opérations ont été mobilisées à Port-Gentil en septembre.

Pour la partie re-développement :

- > Le contrat de construction de la plateforme puits a été attribué en avril 2010.
- > Les études concernant le *pipeline* 18" entre Anguille et Torpille se sont déroulées en 2010 ; l'appel d'offres a été lancé au quatrième trimestre 2010 avec une attribution du marché début 2011 et des travaux programmés en 2012.
- > Les études d'ingénierie pour l'intégration des nouveaux équipements sur les plateformes existantes ont démarré et se poursuivront jusqu'à la mi-2011 ; il s'agit d'études longues et complexes, en raison notamment de l'âge et de l'exiguïté des plateformes. L'appel d'offres sera lancé courant 2011, pour des travaux s'étalant de 2012 à 2014.

Pour la partie électrification, les études ont permis de lancer les appels d'offres et de sélectionner les principaux fournisseurs et *contracteurs* :

- > Les câbles sous-marins, les cabines et les transformateurs ont été commandés durant l'été 2010.
- > Les contrats d'installation des câbles, d'intégration des cabines et des transformateurs *offshore*, puis de

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE FORAGE OPÉRÉES EN 2010

Puits	Permis	Appareil	Zone	Mètres forés	Remarques
ATO 10	Atora	SMP102	Terre	3 766	neuf / développement / producteur
ATO 11	Atora	SMP102	Terre	2 111	neuf / développement / producteur
ATOSW 001	Atora	SMP102	Terre	2 190	exploration
TCNE 03	Ntchengué	SMP102	Terre	805	reprise / développement
TCNE 05	Ntchengué	SMP102	Terre	2 735	neuf / développement / producteur
AGM 64	Grand Anguille Marine	Trident 8	Mer	2 717	neuf / développement / producteur
AGM 67	Grand Anguille Marine	Trident 8	Mer	3 057	neuf / développement / producteur
AGM 68	Grand Anguille Marine	Trident 8	Mer	3 175	neuf / développement / producteur
AGM 510	Grand Anguille Marine	Trident 8	Mer	2 732	neuf / développement / injecteur
AGM 511	Grand Anguille Marine	Trident 8	Mer	2 740	neuf / développement / injecteur
LO 14	Lopez	SMP3	Terre	-	gros entretien
PG 13	Port Gentil	SMP3	Terre	-	abandon
PG 19	Port Gentil	Crane	Terre	-	abandon
TO 04	Ntchengué Ocean	Crane	Terre	-	abandon
TOTAL (nombre d'interventions sur puits et nombre de mètres forés)			14	26 028	

construction de la centrale à PG2 ont été attribués au quatrième trimestre 2010, pour des travaux sur sites à partir du deuxième trimestre 2011.

— Torpille

La préparation de l'électrification du secteur de Torpille depuis la terre s'est poursuivie. La mise en service de cette nouvelle électrification, prévue début 2012, permettra notamment d'augmenter significativement les capacités d'injection d'eau sur ce champ grâce à l'installation de nouvelles électropompes.

Les études et les travaux réalisés en 2009 et 2010 pour évaluer l'intérêt d'un re-développement du champ de Torpille, ont débouché sur un programme de forage qui sera réalisé en 2011.

— Pageau

En 2010, le projet de mise à niveau de l'alimentation électrique de Pageau a été lancé, et les études d'ingénierie ont



démarré au quatrième trimestre. Ce projet consiste, pour l'essentiel, à produire l'électricité localement à partir de nouveaux générateurs à gaz et à remplacer les pompes d'export, qui traitent également la production du champ de Girelle, par des électropompes.

DÉVELOPPEMENT

— Remplacement des flexibles

Le remplacement des flexibles usagés est en cours de réalisation sur les trois secteurs d'Anguille, de Torpille et de Grondin. Les études sont terminées et les travaux doivent débuter à la mi-2011. Au total douze flexibles seront remplacés.

ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT SUR LES CHAMPS À TERRE

— Port-Gentil Océan

La pose d'une nouvelle canalisation d'injection d'eau entre PG2 et PO7 a démarré au mois de novembre 2010. Cette canalisation permettra de reprendre l'injection d'eau sur le champ de PO au début de l'année 2011.

— Installations sur l'île Mandji

> Démantèlement de Ntchengué

La phase 1 du démantèlement des installations de l'ancien stockage de Ntchengué, consistant à vidanger et à nettoyer les treize bacs du site et les tuyauteries de liaison, a été réalisée en 2010.

> Pipelines îles Mandji

Les études visant à déterminer de nouveaux tracés pour les *pipelines* se poursuivent et devraient aboutir à la pose de nouveaux gazoducs en 2011 et de nouveaux oléoducs en 2012/2013. Ainsi, l'ensemble des installations existantes se situant à proximité des zones nouvellement urbanisées pourra être démantelé en 2013.

> Ntchengué nord-est

Une campagne de forage de trois puits a démarré le 30 septembre 2010 et était toujours en cours en fin d'année.

> Terminal du cap Lopez

Un plan d'action est en cours afin de réaliser les travaux identifiés suite à l'étude de danger. Les travaux doivent débuter en 2011. D'autre part, les études réalisées afin d'améliorer le traitement des eaux de production, sont en cours de finalisation. De nouveaux équipements seront installés pour une mise en service en 2012.



— Atora

Suite aux études d'avant projet réalisées en 2009 sur le champ d'Atora, le projet de dégoullottage des installations de traitement a été lancé en 2010, afin d'augmenter les capacités de compression pour recyclage du *gas-lift* et les capacités d'injection d'eau. Les matériels à très long délai tels que les compresseurs et les pompes ont été commandés. Parallèlement, les études d'ingénierie d'installation ont démarré au quatrième trimestre 2010.

— Coucal/Avocette

Sur le champ d'Avocette, les études réalisées en 2010 ont permis de décider le lancement d'un programme d'appréciation du réservoir qui sera mis en œuvre par une campagne de forage de plusieurs puits, au début de l'année 2011. Les sites de forage ont été préparés, ainsi que les pistes d'accès. Par ailleurs, des études sont en cours afin de mettre en place une nouvelle compression gaz, permettant de mettre fin au brûlage du gaz.



Activités non opérées

RABI-KOUNGA

En 2010, les travaux non opérés sur Rabi-Kounga (opéré par Shell Gabon) ont principalement porté sur la poursuite de la phase III du développement avec la réalisation d'un nouveau puits (Rab-235).

Les études et investissements relatifs aux installations de surface se sont poursuivis. En 2010, la moyenne des gaz brûlés a été de 86 280 m³/j.

Le projet « *Rabi Optimisation* » s'est poursuivi, avec pour objectif de réduire les coûts de production à court terme, et, dans une vision à plus long terme, de réviser la stratégie de développement du champ en optimisant les équipements et les moyens mis en œuvre.

Il est prévu un programme de perforations des puits « *heel perforations* » (six opérations par an) ainsi que des opérations de forage et de *work-overs* à partir de 2012, pour lesquelles des études sont en cours. Aucun nouveau puits n'est prévu en 2011.



COUCAL



Divers

OBANGUÉ ET TSIENGUI (OPÉRATEUR ADDAX)

Le transit vers le terminal du cap Lopez, via le site de Coucal, d'une partie de la production d'Obangué et de Tsiengui, à laquelle s'est ajoutée une partie de la production de Koula (Shell opérateur), a repris en juin 2010, à un débit moyen de 6,2 kb/j.

VANNEAU – PÉLICAN EST (OPÉRATEUR PERENCO)

La production des champs de Vanneau et de Pélican Est est achetée par Total Gabon à la société Perenco à l'arrivée respectivement sur Hylia et sur Torpille. La production moyenne en 2010 a été de 0,6 kb/j pour Vanneau et 0,3 kb/j pour Pélican Est.

TCHATAMBA (OPÉRATEUR PERENCO)

Depuis la fin de l'année 2002, l'évacuation du brut jusqu'au terminal du cap Lopez se fait par l'oléoduc 18" de Total Gabon reliant le champ de Rabi au terminal du cap Lopez. En 2010, la production moyenne a été de 14,4 kb/j.

ONAL/OMKO/GWEDIDI/MBIGOU (OPÉRATEUR MAUREL ET PROM GABON)

L'export des champs de Gwedidi et de Mbigou s'est ajouté en juin 2010 à l'export des champs d'Onal et d'Omko, via le terminal du cap Lopez. Les quantités transportées en 2010 ont été en moyenne de 14,2 kb/j.

PRODUCTION ET RÉSERVES

PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT

En 2010, la production totale de pétrole brut du Gabon est estimée à 91 Mb. La part de la production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon ⁽¹⁾ s'est élevée à 52,8 kb/j (19,3 Mb sur l'année) contre 56,5 kb/j (20,6 Mb sur l'année) en 2009, soit environ 21% de la production gabonaise de pétrole brut.

PRODUCTION OPÉRÉE PAR TOTAL GABON

La production des champs opérés par Total Gabon s'est élevée à 65,2 kb/j (23,8 Mb sur l'année) en 2010 contre 69,0 kb/j (25,2 Mb sur l'année) en 2009, soit une baisse de 6% par rapport à l'année précédente. Cette diminution s'explique essentiellement par le déclin naturel des champs, notamment Baudroie Nord Marine, Anguille et Grondin, compensé partiellement par :

- > La mise en production de nouveaux puits.
- > L'apport des interventions sur puits.
- > Les arrêts techniques programmés et non programmés moins importants en 2010 qu'en 2009.

La production de pétrole brut opérée par Total Gabon en 2010 représente environ 26% de la production gabonaise de pétrole brut, comparés à 29% en 2009.

La part de la production opérée liée aux participations de Total Gabon ⁽¹⁾ s'est élevée à 44,8 kb/j (16,4 Mb sur l'année) en 2010 contre 47,7 kb/j (17,4 Mb sur l'année) en 2009, soit une baisse de 6%.

PRODUCTION NON-OPÉRÉE

La production du champ de Rabi-Kounga opéré par Shell Gabon, a été de 24,1 kb/j (8,8 Mb sur l'année) en 2010, contre 26,1 kb/j (9,5 Mb sur l'année) en 2009, soit une baisse de 8%, essentiellement due aux éléments suivants :

- > Le déclin des puits existants partiellement compensé par la production des nouveaux puits.
- > Les arrêts techniques programmés pour maintenance plus importants.

La part de la production de Rabi-Kounga liée à la participation de Total Gabon ⁽¹⁾ s'est élevée à 7,9 kb/j (2,9 Mb sur l'année) en 2010 contre 8,7 kb/j (3,2 Mb sur l'année) en 2009.

RÉSERVES DE PÉTROLE BRUT⁽¹⁾

Au 31 décembre 2010, les réserves prouvées⁽²⁾ de pétrole brut de Total Gabon atteignaient 204 Mb, comparés à 209 Mb au 31 décembre 2009.

La durée de vie des réserves prouvées et probables⁽³⁾ de pétrole brut au 31 décembre 2010 est de près de 16 ans au rythme actuel de production, en ligne avec celle de l'année précédente.

(1) Y compris les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

(2) Les réserves prouvées sont les quantités de pétrole brut que les données géologiques et d'ingénierie permettent de déterminer avec une certitude raisonnable comme pouvant être produites dans les années futures à partir des réservoirs connus, dans les conditions économiques et opérationnelles existantes. Pour 2009 et 2010, elles ont été évaluées respectivement sur la base d'un prix du Brent de 59,9 \$/b et 79,0 \$/b.

(3) En se limitant aux réserves prouvées et probables couvertes par des contrats d'exploration-production, sur des champs ayant déjà été forés et pour lesquels les études techniques mettent en évidence un développement économique.



Production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon ⁽¹⁾
en milliers de barils par jour



Production de pétrole brut opérée par Total Gabon
en milliers de barils par jour



Réserves prouvées de pétrole brut de Total Gabon ⁽¹⁾
en millions de barils



COMMERCIALISATION

LES PRIX

La moyenne des prix journaliers du Brent daté sur l'année 2010 s'élève à 79,5 \$/b contre 61,7 \$/b en 2009, soit une hausse de 29%. La volatilité du prix du Brent a de nouveau été importante cette année avec une évolution comprise entre 67,6 \$/b fin mai et 94,0 \$/b fin décembre.

LE MARCHÉ

La demande mondiale de pétrole en 2010 s'est établie à 87,2 Mb/j en moyenne annuelle, en hausse de 2,7 Mb/j par rapport à l'année précédente. L'année 2010 est l'année du retour de la croissance économique et de la reprise de la demande pétrolière. Son principal moteur demeure l'Asie, Chine et Inde en tête, mais il faut noter également une croissance de la demande aux Etats-Unis et, plus timide, en Europe. Au niveau des produits raffinés, ce sont les distillats moyens qui ont stimulé la demande de brut, tandis que pour les autres produits, ce rôle est assuré par les charges pétrochimiques telles que le naphta et les condensats. En 2010, l'offre de pétrole se situe à 87,6 Mb/j, en hausse de 2,1 Mb/j par rapport à 2009. Les pays membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (Opep) ont participé pour un tiers à cette augmentation. Lors de sa réunion du 11 décembre 2010 à

Quito, l'Organisation a décidé de maintenir ses quotas au niveau de l'année 2009, tout en appelant ses membres à les respecter d'une manière plus stricte. Au niveau mondial, les stocks sont passés de 1,0 Mb/j en 2009 à 0,4 Mb/j en 2010, ce qui dénote un marché pétrolier plus équilibré cette année. La structure du marché est restée en report (ou *contango*), signifiant que les prix futurs des marchés à terme étaient supérieurs aux prix au comptant.

Les taux de fret ont augmenté tout au long de l'année 2010, défavorisant ainsi le différentiel des bruts gabonais, ces derniers demeurant éloignés de leur marché de destination.

LES DIFFÉRENTIELS DES BRUTS GABONAIS

Le Mandji est un brut moyennement lourd et soufré qui produit principalement du fuel. Il a continué à profiter du maintien des quotas Opep au niveau fixé par l'Organisation en décembre 2008, qui rend ce type de brut plus rare, mais il a été affecté par la moins bonne valorisation du fuel lourd en 2010, ainsi que par l'augmentation des coûts de transport maritime. Le Rabi Light, brut à faible teneur en soufre, est principalement destiné au marché américain des essences. La demande en essence sur ce marché n'a que très légèrement augmenté d'une année sur l'autre, et les marges se sont maintenues au même niveau. Malgré son bon rendement en fuel basse



teneur en soufre, le Rabi Light n'a pas pu soutenir son différentiel avec le Brent, car les marges fuel se sont dégradées par rapport à 2009. Un des facteurs de cette dégradation est la concurrence accrue du gaz naturel aux États-Unis, qui demeure beaucoup plus compétitif que le fuel.

Les différentiels entre les prix fiscaux (négociés entre l'Administration gabonaise et les sociétés pétrolières opératrices au Gabon, par référence au prix de marché), et le Brent daté se sont établis en moyenne arithmétique à -4,7 \$/b en 2010, contre -4,3 \$/b en 2009 pour le brut Mandji, et à -0,9 \$/b en 2010, contre -0,7 \$/b en 2009 pour le Rabi Light. Cette légère dégradation se trouve largement compensée par la hausse du prix du Brent, ayant abouti au final à une bien meilleure valorisation de ces deux bruts qu'en 2009.

VENTES DE PÉTROLE BRUT

Les ventes de pétrole brut se sont élevées à 1 314 M\$ en 2010 contre 1 085 M\$ en 2009. Cette hausse de 21% résulte principalement de la hausse des prix de vente des bruts gabonais en moyenne sur l'année. Au cours de l'exercice 2010, 2 Mb de pétrole brut ont été livrés à la Société gabonaise de raffinage (Sogara) pour l'approvisionnement du marché national, et 16 Mb ont été exportés (les quantités étaient, respectivement, de 1 millions de barils et 18 Mb en 2009).

VENTES DE GAZ

Le chiffre d'affaires des ventes de gaz s'est établi en 2010 à 4 M\$, contre 2 M\$ en 2009. En 2010, Total Gabon a livré environ 22 millions de mètres cubes de gaz sur le marché intérieur contre 27 millions de mètres cubes en 2009.



Ventes de pétrole brut
en millions de dollars

CHARGEMENT D'UN PÉTROLIER AU TERMINAL DU CAP LOPEZ





PORT-GENTIL : UNE ÉQUIPE AVANT L'EMBARQUEMENT



ANGUILLE : PILOTAGE D'UNE OPÉRATION DE FORAGE

RESSOURCES HUMAINES

RECRUTEMENT ET CARRIÈRES

Trente-et-un nouveaux collaborateurs ont été embauchés en 2010, dont neuf ingénieurs dans les métiers exploitation, projets, réservoir et finance. Le recrutement d'ingénieurs gabonais se poursuit afin de permettre aux collaborateurs nationaux d'accéder à des postes de responsabilité.

Au cours de l'année, soixante-dix-huit personnes se sont vues proposer un nouveau poste et ont accepté cette mobilité. À fin décembre 2010, le nombre de collaborateurs en mobilité internationale dans les filiales du Groupe ou au Siège est de treize. Quinze retours en filiale ont été enregistrés depuis le début de l'année.

Par ailleurs, afin de rajeunir l'effectif, un plan de départ volontaire a été mis en place au cours du second semestre 2010, à destination des salariés de Total Gabon dont l'âge est compris entre 50 et 55 ans. Sur cent quarante personnes éligibles, quarante-deux collaborateurs ont adhéré à ce dispositif et ont quitté l'entreprise au 31 décembre 2010. Une trentaine de collaborateurs supplémentaires a manifesté sa volonté de quitter la Société dans le courant de l'année 2011.

FORMATION

Le plan de formation 2010, d'un montant de 729 MFcfa a porté essentiellement sur la formation des jeunes opérateurs de production, des collaborateurs des métiers géosciences, exploitation, finance et hygiène-sécurité-environnement, ainsi que du personnel médical, qui a été formé à la gestion des urgences en collaboration avec l'hôpital de Bordeaux.

PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES

De nouvelles dispositions légales et réglementaires concernant le droit du travail au Gabon sont entrées en vigueur en 2010 avec notamment, le report de l'âge de départ en retraite de 55 à 60 ans dans le secteur privé et des obligations, plus contraignantes, relatives à l'emploi de la main d'œuvre étrangère.

L'année 2010 a par ailleurs été marquée par un mouvement de grève qui a perturbé les activités du secteur pétrolier en général et de Total Gabon en particulier du 13 au 16 avril. Cette grève a entraîné des arrêts de production dans l'ensemble des sociétés productrices. Elle s'est traduite pour Total Gabon par une perte de production estimée à 111 910 barils.

EFFECTIFS PRÉSENTS

au 31/12/2010

GABONNAIS	
Ingénieurs	93
Agents Techniques Supérieurs (ATS), Agents Très Hautement Qualifiés (ATHQ)	204
Employés et Ouvriers (EO)	64
Effectifs gabonais	361
EXPATRIÉS	
Ingénieurs	83
Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise (ETAM)	13
Effectifs expatriés	96
TOTAL DES EFFECTIFS	457 ⁽¹⁾

(1) Non compris 4 collaborateurs en congés d'attente retraite et 13 collaborateurs en mobilité internationale.

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

POMPIER SUR L'HÉLIPORT D'UNE PLATEFORME EN MER



RÉSULTATS SÉCURITÉ

En dépit des efforts importants entrepris au cours des deux dernières années par Total Gabon pour améliorer la sécurité au poste de travail, l'année 2010 a été marquée par l'accident mortel survenu le 24 septembre lors du déménagement de l'appareil de forage SMP 102.

Le nombre d'accidents ayant nécessité un arrêt de travail en 2010 est en diminution par rapport à l'année précédente (1 en 2010 contre 3 en 2009), ce qui correspond pour l'année à un taux de fréquence d'accidents avec arrêt de 0,4 (LTIF⁽¹⁾)

contre 0,5 en 2009. Le nombre total d'accidents déclarés en 2010 est en diminution par rapport à l'année précédente (10 en 2010 contre 18 en 2009). Le taux de fréquence des accidents déclarés (TRIR⁽²⁾) est en baisse : 2,1 en 2010 contre 3,2 en 2009. En revanche le nombre d'HPI (incidents à haut potentiel) ne diminue pas par rapport à 2009.

L'analyse des causes des accidents déclarés montre que la plupart des accidents se produisent lors de manutentions manuelles ou de déplacements, et qu'ils ne sont pas directement liés à la matérialisation d'un risque pétrolier. Un plan d'action spécifique sera mis en œuvre en 2011.

(1) LTIF : Lost Time Injury Frequency / Nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures travaillées. Ces deux indicateurs sont calculés globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.

(2) TRIR : Total Recordable Injury Rate / Nombre d'accidents avec et sans arrêt par million d'heures travaillées.

La compétence sécurité opérationnelle a été intégrée en 2009 dans les différents métiers afin d'être plus proche du terrain et de faire évoluer les comportements en responsabilisant davantage les intervenants sur leur propre sécurité. Cette intégration s'est accompagnée, en 2010, d'un effort particulier de formation sécurité pour le personnel technique.

Le programme 2004-2010 d'étude des risques majeurs des différents sites s'est poursuivi durant l'année 2010. Les études des risques majeurs des sites du cap Lopez et de Grondin ont été validées par les autorités gabonaises en 2009. Les études portant sur les autres sites ainsi que les plans d'action qui les accompagnent, devraient être validés avant avril 2011, date imposée par les autorités gabonaises.

ENVIRONNEMENT

L'audit de suivi n° 2 de la certification ISO 14001, obtenue fin 2008, s'est déroulé en novembre 2010 et a confirmé la certification ISO 14001 de Total Gabon pour l'ensemble de ses activités d'exploration et de production.



La teneur moyenne en hydrocarbures dans les rejets d'eau pour l'année 2010 a été de 21 mg/l, en amélioration par rapport à 2009 (24 mg/l) suite aux travaux réalisés sur les unités de traitement d'eau de la plateforme de Grondin et en fin d'année sur celles du cap Lopez. Ces travaux de maintenance se poursuivront en 2011, et à ceux-ci s'ajouteront des projets de mise en place d'unités de traitement supplémentaires.

A fin 2010, les volumes de gaz évacués par les torches sont en diminution de 7% par rapport à 2009. L'intensité des émissions de gaz à effet de serre mesurée en équivalent de CO₂/Mbep est en baisse encore plus nette, avec un chiffre de 90 kT équivalent de CO₂/Mbep en 2010 contre 101 kT équivalent de CO₂/Mbep en 2009. Cette diminution est due au plan d'action qui a été lancé pour améliorer le fonctionnement des torches et diminuer le brûlage du gaz.

La volonté exprimée par la République gabonaise de réduire les émissions de gaz à effet de serre est soutenue par Total Gabon qui s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche volontariste de réduction des gaz à effet de serre. Plusieurs projets ont été lancés sur l'ensemble des champs avec l'objectif de réduire à court terme le brûlage des gaz associés.

Total Gabon a présenté à la direction générale des Hydrocarbures son plan de réduction du brûlage du gaz dans le cadre de la concertation mise en place par la République gabonaise. Un point d'étape entre l'Industrie pétrolière représentée par son syndicat UPEGA et la République gabonaise est prévu avant la fin du mois de juin 2011 après examen par l'administration des contributions des différents opérateurs pétroliers.

HYGIÈNE INDUSTRIELLE

Les contrôles concernant le niveau de bruit, la teneur en benzène dans l'air et les conditions d'hygiène sur les sites se sont déroulés conformément au programme. Aucune anomalie n'a été détectée.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ACTIVITÉS

Le développement durable a concerné des projets ou des réalisations d'intérêt général, principalement financés par la Provision pour investissements diversifiés (PID) et la Provision pour investissements dans les hydrocarbures (PIH). Les dépenses engagées au cours de l'exercice 2010 se sont élevées à 19,6 M\$, dont 10,7 M\$ dans le cadre de la PID et 8,9 M\$ dans le cadre de la PIH.

Ces actions concernent notamment :

DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE

- > La poursuite du soutien, en particulier financier, au Centre international de recherches médicales de Franceville (CIRMF), qui a fêté en 2010 ses trente ans d'existence. La célébration de cet anniversaire a été marquée, au mois de février, par la visite du Centre qu'ont effectuée le président de la République gabonaise et le président de la République française. En 2010, le CIRMF a notamment lancé un programme de suivi sur vingt-quatre mois, des patients affectés par la dernière épidémie de Chikungunya et de Dengue dans le Haut Ogooué (Gabon).



CIRMF : VISITE DES PRÉSIDENTS ALI BONGO ODIMBA ET NICOLAS SARKOZY

- > La poursuite du partenariat avec la Croix-Rouge française et le ministère de la Santé gabonais pour le financement de centres de traitement ambulatoire (CTA) dédiés au traitement des malades du SIDA.
- > La mise en place d'une convention avec la Centrale humanitaire médico-pharmaceutique (CHMP) ayant pour objectif, d'une part, d'assurer la formation du personnel de santé des dispensaires des villages situés autour des sites d'exploitation de Total Gabon et, d'autre part, de garantir l'accès des populations rurales à des médicaments de qualité et à un service de soin adapté.

DANS LE DOMAINE DES INFRASTRUCTURES

- > Le lancement d'un projet de développement d'infrastructures de télécommunications à haut débit au Gabon. Ce projet consiste en un raccordement de Libreville au câble de fibre optique intercontinental mis en œuvre par le consortium ACE (Africa coast to Europe) et de son extension jusqu'à Port-Gentil.
- > Le démarrage d'un projet de réhabilitation et d'extension de l'aéroport de Port-Gentil afin de répondre à la demande de desserte en vols internationaux, et de développer l'activité économique régionale. Ce projet prévoit notamment la réfection et l'allongement de la piste d'atterrissage et la construction d'une nouvelle aérogare.

DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE

- > Le sponsoring de la *Nuit de la Musique* (spécial 50 ans de musique gabonaise).
- > L'édition de l'ouvrage « 80 ans d'épopée pétrolière du Gabon » aux éditions Champs-Élysées, retraçant la longue aventure de la recherche pétrolière dans le pays.
- > Le financement de divers événements culturels et sportifs (fêtes des écoles) et la distribution de fournitures et manuels scolaires aux écoles des villages à proximité du site de Coucal-Avocette.

DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

- > La poursuite du soutien financier à l'Institut gabonais d'appui au développement (IGAD) et à son programme de développement des cultures maraîchères. En 2010, l'Agence française de développement et l'État gabonais ont signé une convention de crédit destinée à financer le Projet de développement et d'investissement agricole au Gabon (PRODIAG) qui sera mis en œuvre par l'IGAD.
- > La poursuite du développement du Centre d'application agro-pastoral de Franceville (CAAF), projet expérimental visant à créer une filière d'élevage porcin dans le pays.

DE DIVERSIFICATION



IGAD : DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

- > La création de l'Institut du pétrole et du gaz (IPG) destiné à établir, à Port-Gentil, un centre de formation aux métiers du pétrole. Cet institut créé par Total Gabon avec l'appui de l'Institut français du pétrole (IFP), et en partenariat avec les autorités gabonaises et les principaux opérateurs pétroliers présents au Gabon, a démarré son activité de formation au second semestre 2010.
- > La poursuite du soutien financier au Centre de spécialisation professionnelle (CSP) qui a entamé en septembre 2010 sa huitième année académique ; fort du succès grandissant rencontré par ses formations, le CSP envisage la création de nouvelles spécialités et l'ouverture du partenariat à d'autres sociétés pétrolières et sous-traitantes.
- > La poursuite du programme de bourses destinées à favoriser l'accès de jeunes Gabonais à l'enseignement supérieur en France dans les domaines techniques.
- > La poursuite de l'appui financier à l'école conventionnée de Port-Gentil et aux classes préparatoires du lycée Léon Mba de Libreville, avec notamment le recrutement et la prise en charge de professeurs et formateurs.
- > Un concours financier sous forme de subvention à la création et au fonctionnement d'un second cycle au lycée Victor Hugo de Port-Gentil.

DANS LE DOMAINE DE LA DIVERSIFICATION

- > La signature d'une Convention de financement avec l'établissement de micro financement PlaNet Finance, afin d'offrir des services financiers aux populations n'ayant pas accès aux crédits et autres services offerts par les banques commerciales du Gabon.



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Commentaires sur le compte de résultat

Le bénéfice net de l'exercice 2010 s'établit à 202 M\$ contre 141 M\$ en 2009, soit une croissance de 43% résultant des éléments suivants :

CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 341 M\$ soit une croissance de 20% par rapport à 2009 résultant de la hausse du prix de vente moyen des bruts commercialisés par Total Gabon (75,7 \$/b en 2010, comparés à 57,1 \$/b en 2009, soit +33%) partiellement compensée par la baisse des volumes vendus (- 9%, baisse des productions et effet de stock).

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 612 M\$ en 2010, comparés à 1 357 M\$ en 2009, soit une augmentation de 19% résultant principalement de la hausse des dotations aux amortissements et provisions. Ces dernières sont en augmentation de 168 M\$, essentiellement en raison de l'application de l'amortissement fiscal accéléré, autorisé par l'avenant 31 à la Convention. En effet, les investissements réalisés par Total Gabon dans le cadre de l'avenant 31 et ayant fait l'objet d'un programme détaillé de développement présenté et approuvé par l'administration en charge des hydrocarbures, peuvent être fiscalement amortis sur une période de trois ans à compter de la date d'investissement, au lieu de la date de mise en production de l'installation (article 15.2 de la convention d'établissement tel que défini dans l'article 9 de l'avenant 31). Il en résulte la prise en compte en 2010 d'un amortissement dérogatoire qui s'élève à 163 M\$, dont 101 M\$ au titre des années 2008 et 2009.

Les provisions inscrites au bilan sont en augmentation de 47 M\$ en raison des éléments suivants :

- +52 M\$ au titre des provisions pour restitution des sites ;
- +6 M\$ au titre des provisions pour dépréciation des stocks ;
- +23 M\$ au titre de la Provision pour investissements diversifiés et de la Provision pour investissements dans les hydrocarbures ;
- -34 M\$ au titre de diverses provisions (TVA, cautions bancaires, indemnités pour services rendus).

La valeur ajoutée augmente de 144 M\$ par rapport à l'année 2009. L'excédent brut d'exploitation s'élève à 796 M\$ en 2010, comparés à 636 M\$ en 2009, soit une croissance de 25 %. Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 224 M\$, comparés à 221 M\$ en 2009.

ACTIVITÉ FINANCIÈRE

Les charges financières s'élèvent à 6 M\$ en 2010, comparés à 13 M\$ en 2009, et sont constituées des éléments suivants :

- 5 M\$ de frais financiers liés à l'endettement externe de la Société (endettement externe ramené à zéro en cours d'année) ;
- 1 M\$ de provisions pour restitution des sites correspondant aux intérêts créditeurs des comptes bloqués dédiés.

Les produits financiers s'élèvent à 7 M\$, comparés à 2 M\$ en 2009, en raison de gains de change de 5 M\$ réalisés en 2010.

CHARGES ET PRODUITS HORS ACTIVITÉ ORDINAIRE

Cette rubrique enregistre le résultat de cession d'actifs mobiliers.

REDEVANCES MINIÈRES, IMPÔTS ET FISCALITÉ

Le montant des redevances minières s'élève à 230 M\$ en 2010, comparés à 183 M\$ en 2009, soit une augmentation de 26% résultant principalement de la hausse des prix de vente des bruts gabonais.

Le montant de l'impôt sur les sociétés s'élève à 23 M\$ en 2010, en baisse de 44 M\$ par rapport à l'exercice 2009, en raison de l'augmentation des amortissements permise par l'avenant 31.

La part de pétrole brut revenant à la République gabonaise au titre du *profit oil* des contrats d'exploitation et de partage de production⁽¹⁾ est en baisse en volume, mais augmente en valeur en raison de la hausse des prix de vente.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le bénéfice net de l'exercice 2010 s'élève à 202 M\$. Il sera proposé à l'Assemblée générale du 27 mai 2011 de fixer à 30 dollars par action le dividende net d'impôts de l'exercice 2010.

(1) Le volume de profit oil revenant à la République gabonaise relatif à la quote-part de Total Gabon s'élève à 2,5 Mb pour l'exercice 2010, comparé à 2,7 Mb pour l'exercice 2009. L'équivalent monétaire de ces volumes de profit oil de l'État est retranché du chiffre d'affaires de la Société et, en conséquence, ne figure pas dans le poste impôts du compte de résultat de la Société.



Commentaires sur le tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)

SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE

La capacité d'autofinancement globale (CAFG) s'élève pour l'exercice 2010 à 774 M\$ comparés à 558 M\$ en 2009, soit une augmentation de 39% résultant principalement de la hausse des prix de vente moyens des bruts gabonais et de la baisse de l'impôt sur les sociétés.

INVESTISSEMENTS/DÉSINVESTISSEMENTS

Les investissements y compris coût ou bonus d'acquisition ou de mise en production, s'élèvent à 296 M\$ en 2010, comparés à 287 M\$ en 2009, soit une augmentation de 9 M\$. Ils se décomposent comme suit :

— Investissements d'exploration et d'appréciation

Le montant total des investissements d'exploration et d'appréciation s'élève à 28 M\$ en 2010, comparés à 34 M\$ en 2009. Les investissements de l'année 2010 correspondent principalement aux dépenses engagées pour le forage du puits d'exploration ATO SW1 et pour la campagne d'acquisition sismique 3D sur Diaba.

— Investissements de développement

Les investissements de développement correspondent à la quote-part financée par Total Gabon des activités opérées par Total Gabon, et des activités sur le champ de Rabi-Kounga opérées par Shell Gabon. Le montant total des investissements de développement s'élève à 254 M\$ en 2010, comparés à 246 M\$ en 2009.

> ACTIVITÉS OPÉRÉES

Le programme des travaux opérés par Total Gabon comprend :

• Les champs en mer

Les investissements de développement portent principalement sur le re-développement du champ d'Anguille avec le début de la campagne de forage de la deuxième phase du projet comprenant cinq puits et le lancement de la construction de la plate-forme AGMN. Ces dépenses couvrent également les travaux de pérennité sur les champs d'Anguille et de Torpille et, en particulier, les travaux d'électrification en cours de réalisation sur ces deux champs. Le total des investissements sur les champs en mer s'élève à 188 M\$.

• Les champs à terre

Les principaux travaux concernent les forages des deux puits ATO 10 et ATO 11 sur le champ d'Atora et des deux puits TCNE 3 et TCNE 5 sur le champ de Ntchengué. Le total des investissements sur les champs opérés à terre s'élève à 55 M\$.

> ACTIVITÉS NON OPÉRÉES

En 2010, les travaux non opérés sur Rabi-Kounga (opéré par

Shell Gabon) ont principalement concerné le forage d'un nouveau puits (Rab-235). Les travaux financés s'élèvent à 11 M\$, comparés à 14 M\$ en 2009.

— Risques et incertitudes

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité au prix du pétrole et du gaz naturel et au taux de change du dollar US par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et la production pétrolières et gazières, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 28 à 30 du présent Rapport financier annuel.

— Investissements généraux

Les investissements généraux, industriels et administratifs, s'élèvent à 13 M\$ en 2010, comparés à 7 M\$ en 2009. Cette augmentation s'explique par le démarrage d'un programme de rénovation d'une partie du parc immobilier de la Société.

ACQUISITIONS/CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les emplois financiers inscrits en 2010 correspondent d'une part à l'augmentation de l'encours sur les comptes bloqués de la Société destinés à être utilisés dans le futur pour la restitution des sites et, d'autre part, à des prêts octroyés au personnel dont les remboursements correspondants s'inscrivent en ressources.

EMPRUNTS

Aucun tirage n'a été effectué en 2010 sur la ligne de crédit mise en place en avril 2008. Le tirage de 107 M\$ du 30 septembre 2008 a été remboursé au mois de mars 2010. En juin, la ligne de crédit à été ramenée à 380 M\$, avant d'être supprimée fin décembre 2010.

TRÉSORERIE

Les investissements de l'année ont été autofinancés dans leur totalité. La variation de trésorerie s'élève à +278 M\$ en 2010, comparés à -33 M\$ en 2009.

SERVICE DU DIVIDENDE

La Société a procédé à la mise en paiement, le 11 juin 2010, du dividende net de 22,50 dollars par action au titre de l'exercice 2009 ; le service du dividende correspondant s'élève à 101 M\$.

RISQUES DE L'ÉMETTEUR

EXPOSITION AUX FLUCTUATIONS DES MARCHÉS

Les résultats de Total Gabon sont sensibles à différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole et du gaz naturel généralement exprimés en dollars US, et les taux de change, notamment celui du dollar US par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de Total Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats. Pour l'exercice 2011, Total Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent (pétrole de mer du Nord) de 1 dollar US par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement (scénario retenu de 80 \$/b). Une appréciation du dollar US par rapport à l'euro de 0,10 dollar US par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement.

GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique les règles de contrôle en matière de gestion des risques de marché et plus particulièrement du risque de contrepartie, retenues pour l'ensemble du groupe Total.

La mise en œuvre de ces règles chez Total Gabon relève de la compétence de la direction générale de la Société.

Toute contrepartie bancaire avec laquelle Total Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences *Standard & Poor's* et *Moody's*, laquelle doit être de première qualité. Une limite d'encours autorisé est définie pour chaque banque avec laquelle Total Gabon travaille.

En raison de l'évolution récente des marchés financiers, Total Gabon a pris des mesures additionnelles afin de renforcer le contrôle de son exposition au risque de contrepartie, notamment pour ce qui concerne la gestion de sa trésorerie et la gestion des fonds destinés à la restitution des sites pétroliers.

RISQUES JURIDIQUES DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET PRODUCTION

Total Gabon mène des activités d'exploration et de production, qui sont soumises à un large éventail de législations et de

réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité, la conversion des monnaies et une fiscalité spécifique aux activités pétrolières et gazières.

Les termes des concessions, permis et contrats de partage de production sont spécifiques et attribués ou conclus par l'État gabonais et sont soumis soit au régime de la convention d'établissement de Total Gabon, soit à celui du contrat de partage de production.

La convention d'établissement demeure le modèle le plus ancien des accords passés avec l'État gabonais : Total Gabon est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et Total Gabon s'engage à verser à l'État, propriétaire de la richesse du sous-sol, une redevance calculée sur la production et un impôt sur les bénéfices.

Total Gabon a signé, le 5 juillet 2007, avec la République gabonaise le renouvellement, pour une durée de 25 ans, de sa Convention d'établissement qui venait à échéance le 30 juin 2007.

Ce renouvellement a été l'occasion de moderniser le régime juridique et fiscal des concessions, des permis d'exploitation et des installations d'évacuation de brut de Total Gabon afin de favoriser l'exploration et les projets de développement des ressources en hydrocarbures et de soutenir la production de pétrole et de gaz au Gabon.

Le contrat de partage de production pose un cadre juridique différent de la convention d'établissement : il définit les modalités du partage de la production et établit les règles de coopération entre Total Gabon et l'État gabonais, à travers la direction générale des Hydrocarbures. Cette dernière peut ainsi participer à la prise de décisions opérationnelles, à la comptabilisation des coûts et au calcul du partage de la production. En contrepartie, Total Gabon dispose d'une partie de la production appelée *cost oil* dont la vente doit permettre le remboursement de toutes les dépenses d'investissements et de coûts opératoires. Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, dans des proportions différentes selon les contrats.

Les activités d'exploration et production d'hydrocarbures font

l'objet de permis qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités ; ils sont accordés pour des périodes de temps limitées, et comportent une obligation de rendre une grande partie, voire la totalité en cas d'insuccès, de la superficie du permis à l'issue de la période d'exploration. Certaines zones d'exploitation font l'objet de concessions dont la durée est plus longue.

EXPOSITION AUX RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

– Nature des Risques

Les activités de Total Gabon présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités peuvent, de ce fait, être soumises à un nombre important de réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle.

Les risques industriels sont multiples compte tenu de la variété des activités concernées : forages, traitements sur champ, transport, stockage. Parmi ces risques figurent notamment l'explosion, l'incendie, la fuite de produits toxiques ou la pollution. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement *pipelines*) et enfin des quantités concernées.

La plupart de ces activités comportent des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air, dans l'eau ou dans les sols et à la production de déchets, et impliquent la prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt. En outre, les activités d'exploration et de production de pétrole ou de gaz sont exposées à des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Parmi ceux-ci figurent les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits, les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques, d'incendie, d'explosion ou de pollution.

Tous ces événements sont susceptibles de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut ou de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, d'entraîner une interruption d'activité, de provoquer des dommages environnementaux.

Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles au plan écologique (forêt tropicale, milieu marin...). Chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

– Évaluation et maîtrise des risques

Total Gabon évalue les risques industriels et environnementaux de ses activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations.

Total Gabon assure également un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes gabonaises ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise de ses risques industriels et environnementaux.

Les évaluations des risques débouchent généralement sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts.

Comme tout dispositif de vérification, ce système de contrôle des risques industriels et environnementaux mis en place par la Société ne permet pas de fournir une garantie absolue que les risques industriels ou environnementaux des activités d'exploration ou de production de Total Gabon sont totalement évalués ou complètement maîtrisés.

ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

Total Gabon bénéficie des couvertures d'assurance mises en place à l'échelle du groupe Total, notamment celles mises en place avec *Omnium Insurance and Reinsurance Company* (OIRC), société d'assurance et de réassurance totalement intégrée à la politique d'assurance du groupe Total et dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation et de centralisation de couverture des risques.

Ces couvertures sont souscrites, conformément à la réglementation en vigueur au Gabon, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurances gabonaise.

RISQUES DE L'ÉMETTEUR (SUITE)

RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION ET LA PRODUCTION PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissements élevés et sont associées à des risques et des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures, aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier, ainsi qu'aux conditions météorologiques. Aux premiers rangs des risques de l'exploration pétrolière figurent les risques géologiques. Ainsi, lors d'un forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures recherchés peuvent être absents ou en quantités insuffisantes pour être économiquement exploitables.

Ultérieurement, si les estimations des réserves d'hydrocarbures et l'analyse économique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de Total Gabon est assortie d'un haut niveau de risque de perte du capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantités suffisantes pour permettre à Total Gabon de remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, notamment compenser en tout ou partie le déclin naturel des champs actuellement exploités, ou pour permettre à Total Gabon de récupérer le capital investi.

En outre, les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection mettent en œuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs années des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en œuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire également par des incertitudes sur les coûts.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

INFORMATIONS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

— Application du système de gouvernement d'entreprise issu de l'Ohada

Le traité instituant l'Organisation d'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), dont la République gabonaise est un état membre, prévoit une primauté sur le droit national et une application directe des actes uniformes, en particulier l'Acte uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (l'Acte uniforme), directement applicable à la Société depuis le 1^{er} janvier 1998 en ce qu'il régit notamment le fonctionnement des sociétés commerciales constituées sous forme de société anonyme avec conseil d'administration et faisant appel public à l'épargne. En matière de gouvernement d'entreprise, les règles énoncées par l'Acte uniforme présentent certaines similitudes avec notamment la législation en vigueur sur le territoire de la République française. Il est à noter cependant qu'aucun code de gouvernement d'entreprise n'a été, à la date de rédaction du présent Rapport financier annuel, élaboré, en complément de ces règles, par des organisations représentatives des entreprises de la République gabonaise.

— Dissociation entre les fonctions de directeur général et celles de président du Conseil d'administration

La Société a adopté le mode d'administration institué par les articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte uniforme de l'Ohada, qui prévoit une dissociation entre les fonctions exercées par le directeur général de la Société et celles exercées par le président du Conseil d'administration de la Société. Dans le cadre de cette dissociation :

- **le Conseil d'administration**, qui se réunit aussi souvent que nécessaire, a notamment pour mission, d'une part, de préciser les objectifs de la Société et l'orientation qui doit être donnée à son administration, d'autre part, d'exercer un contrôle permanent sur la gestion de la Société assurée par le directeur général (article 20 des statuts de la Société) ;
- **le directeur général** a pour mission d'assurer la direction générale et la gestion des activités de la Société ; il est nommé par le Conseil d'administration parmi ou en dehors de ses membres et est révocable à tout moment par le

Conseil d'administration (article 21 des statuts de la Société) ;

- **le président du Conseil d'administration**, nécessairement administrateur et désigné par le Conseil d'administration pour la durée renouvelable de son mandat d'administrateur (2 ans), a pour mission, outre de présider les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées générales des actionnaires, de veiller à ce que le Conseil d'administration exerce un contrôle sur la gestion de la Société assurée par le directeur général. Le président du Conseil d'administration a aussi le pouvoir, à tout moment, d'opérer les vérifications qu'il juge opportunes et de se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission (article 18 des statuts de la Société).

INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de l'Acte uniforme, la rémunération des administrateurs est exclusivement constituée, au titre de leur mandat exercé au sein du Conseil d'administration de la Société, d'une somme librement répartie par le Conseil d'administration entre ses membres sous forme d'indemnités de fonction, dans la limite d'un montant global annuel alloué à cet effet par l'Assemblée générale des actionnaires (article 22 des statuts de la Société).

En application de cette règle, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre des modalités de paiement des indemnités de fonction qui tiennent compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration : les indemnités de fonction allouées chaque année à chaque administrateur sont versées de manière forfaitaire pour moitié seulement, le solde étant versé en fonction de la présence physique de cet administrateur aux réunions du Conseil d'administration pendant cette même année.

En outre, il a été décidé que les administrateurs exerçant des fonctions salariées au sein de la Société, ou exerçant des fonctions au sein d'autres sociétés du groupe Total, ne bénéficieraient à titre personnel d'aucune indemnité de fonction. Le montant global des indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2010, à un total de 140 000 000 Francs CFA (soit la contre valeur de 213 428,62 €), qui correspond au montant global alloué à cette fin en vertu d'une décision prise par l'Assemblée générale des actionnaires du 11 juin 1999.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE (SUITE)

Par ailleurs, le Conseil d'administration peut allouer une rémunération exceptionnelle à l'un de ses membres en contrepartie d'une mission exceptionnelle ou d'un mandat qu'il lui confie. En 2010, aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres.

AUTRES AVANTAGES CONSENTIS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En dehors de ces indemnités de fonction, des rémunérations et avantages en nature attribués par le Conseil d'administration au directeur général de la Société en application de l'article 22 des statuts de la Société et des rémunérations et avantages en nature prévus dans le cadre de contrats de travail liant la Société à certains de ses administrateurs, aucune rémunération ni aucun avantage en nature n'a été versé ou octroyé, en 2010, par la Société à l'un de ses administrateurs. En 2010, la Société a émis une garantie d'un montant de 14,75 M\$ à destination d'Alcatel-Lucent Submarine Networks couvrant la participation financière de la République gabonaise à un projet de développement d'infrastructures de télécommunications à haut débit par fibre optique. Ce projet est financé par la République gabonaise et par Total Gabon, via la Provision pour Investissement dans les Hydrocarbures. La Société n'a accordé aucun prêt et n'a émis aucune autre garantie au profit ou pour le compte d'un de ses mandataires sociaux en fonction au cours de l'exercice 2010.

— Options sur action

Aucune option de souscription ou d'achat n'est consentie sur des actions émises par la Société.

— Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2010

La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2010, est détenu à hauteur de 58,28% par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine, détenue à 100%), à hauteur de 25% par la République gabonaise et à hauteur de 16,72% par le public.

Au 31 décembre 2010, la composition du Conseil d'administration de Total Gabon était la suivante :

- **Monsieur Jacques MARRAUD DES GROTTES**
58 ans⁽¹⁾. Président du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 29 août 2008 et directeur Afrique au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du Groupe : président directeur général de Total Algérie ; président de Total E&P Algérie, de Total Exploration Production Nigeria, de Total E&P Nigeria Ltd, Total Upstream Nigeria Ltd, Total Petroleum Nigeria Ltd, Total LNG Nigeria Ltd, Brass Holdings Company Ltd et Total Petroleum Angola Ltd ; président du Conseil d'administration de Total E&P Libye, Total E&P Angola, Total E&P Cameroun, Total E&P Congo ; administrateur de Total Exploration Nigeria Ltd, TEPA (Block 15/06) Ltd, TEPA (Block 17/06) Ltd. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.
- **La République gabonaise représentée par Madame Pascaline MFERRI BONGO ONDIMBA**
54 ans⁽¹⁾. Ancienne ministre du gouvernement gabonais, elle représente la République gabonaise au sein du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 6 octobre 1988. Elle exerce par ailleurs les fonctions de Haut représentant personnel du président de la République gabonaise et les mandats d'administrateur dans les sociétés Financial Bank, BGFI et Engen. La République gabonaise détient 1 125 010 actions Total Gabon⁽¹⁾.
- **Monsieur Jean-Philippe MAGNAN**
60 ans⁽¹⁾. Administrateur et directeur général de Total Gabon depuis le 31 août 2008. Il est par ailleurs administrateur général de Total Participations Pétrolières Gabon. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.
- **Monsieur Patrick de La CHEVARDIÈRE**
53 ans⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 29 août 2008 et directeur Financier du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés que Total Gabon : administrateur de Total Capital et de Total Upstream UK Ltd. Il est par ailleurs président directeur général de Total Chimie et d'Elf Aquitaine et président de Total Nucléaire.

⁽¹⁾ Informations au 31 décembre 2010

- **Monsieur Serge MATESCO**

59 ans⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 28 août 2009 et directeur Afrique sub-saharienne au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du groupe Total : directeur général délégué et administrateur de Total E&P Somalie ; président de Total E&P Madagascar ; président de Total E&P Côte d'Ivoire ; président de Total E&P RDC ; président directeur général de Total E&P Soudan ; administrateur de Total E&P Cameroun, de Total E&P Congo et de Total E&P Maroc. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

- **Monsieur Henri-Max NDONG-NZUÉ**

45 ans⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 28 août 2009. Il exerce également les fonctions de directeur Stratégie et Business de Total Gabon. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

- **Monsieur Fidèle NTSISSI**

52 ans⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 14 décembre 2000. Il est également administrateur de la Comilog. Il exerce par ailleurs les fonctions de Conseiller financier auprès du Premier ministre en tant que Chef de Département. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

- **Monsieur Paulin OBAME NGUEMA**

76 ans⁽¹⁾. Ancien premier ministre du gouvernement gabonais et administrateur de Total Gabon depuis le 22 avril 1982. Docteur en médecine, il est par ailleurs président du Conseil d'administration de GETMA et député à la Chambre des députés de l'Assemblée nationale de la République gabonaise. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

- **Monsieur Théodore IYÉZÉ**

54 ans⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 1^{er} janvier 2009. Il exerce également les fonctions de directeur général adjoint de Total Gabon. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

- **Monsieur Philippe PONTET**

68 ans⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 27 mai 1998. Il est par ailleurs, Chairman Global Banking and Market d'HSBC France et administrateur d'HSBC France. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Informations au 31 décembre 2010

Au 31 décembre 2010, les dix administrateurs de la Société se répartissent entre les quatre catégories suivantes :

- un administrateur exerçant les fonctions de directeur général de la Société (Jean-Philippe Magnan) ;
- cinq administrateurs exerçant une fonction au sein de la Société (Henri-Max Ndong-Nzué, Théodore Iyézé) ou au sein du groupe Total (Jacques Marraud des Grottes, Patrick de la Chevardièrre, Serge Matesco) ;
- trois administrateurs qui exercent soit une fonction de représentation de la République gabonaise auprès de la Société (Pascaline Mferri Bongo Ondimba, représentant permanent de la République gabonaise au sein du Conseil d'administration), soit des fonctions au sein d'une administration de la République gabonaise (Fidèle Ntsissi), soit un mandat électif au sein des instances parlementaires de la République gabonaise (Paulin Obame Nguema) ;
- un administrateur n'appartenant à aucune de ces trois précédentes catégories (Philippe Pontet).

— Réunions au cours de l'exercice 2010

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni cinq fois en 2010. Sur un ensemble de dix administrateurs, sept administrateurs ont, en moyenne, assisté physiquement à ces réunions. Ces réunions ont principalement porté sur les points suivants :

- **5 mars 2010**

Examen des activités et des résultats de la Société pour l'exercice 2009 et arrêté des comptes annuels. Examen du projet de Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée générale et des projets de résolution ;

- **28 mai 2010**

Examen des activités de la Société. Approbation des comptes pour l'exercice 2009. Fixation des modalités de mise en paiement du dividende mis en distribution ;

- **27 août 2010**

Examen des activités et des résultats de la Société du premier semestre 2010 et arrêté des comptes semestriels. Examen du projet de Rapport financier semestriel pour le premier semestre 2010 ;

- **29 septembre 2010**

Examen du projet d'émission d'une garantie financière pour le compte de la République gabonaise, dans le cadre d'un projet financé en partie par la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (SUITE)

• 9 décembre 2010

Examen des activités et des prévisions de clôture de l'année 2010 ; examen du projet de budget pour l'année 2011.

Au cours de chacune des réunions du Conseil d'administration, les règles de quorum et de majorité ont été satisfaites par la présence physique d'au moins la moitié des administrateurs en fonction. Le nombre de réunions du Conseil d'administration est généralement de quatre réunions par an et porte à la fois sur l'information financière périodique de la Société (arrêté des comptes annuels et semestriels et revue des comptes trimestriels) et d'autres sujets qui peuvent nécessiter la réunion des administrateurs (tenue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, examen des projets de budgets annuels, etc.).

— Préparation en interne des travaux du Conseil d'administration

Le processus mis en œuvre par le directeur général, sous la supervision du président du Conseil d'administration, pour la préparation des travaux du Conseil d'administration reflète une organisation interne destinée à donner en permanence une assurance raisonnable qu'en premier lieu, les opérations sont réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à la Société d'atteindre ses objectifs de performance, de rentabilité et de sécurité, en second lieu, que les informations financières sont fiables et, enfin, que les lois et règlements applicables, ainsi que les directives internes de l'organisation qui sont propres à la Société ou communes à la Société et aux autres sociétés du groupe Total, sont respectées.

— Information préalable des administrateurs

Total Gabon a mis en place un système d'information permettant, préalablement à chaque réunion du Conseil d'administration, de faire bénéficier régulièrement les administrateurs de la Société d'une information actualisée sur la marche des activités de la Société, en règle générale sur une base trimestrielle. En outre, l'information diffusée aux actionnaires de la Société dans les délais et selon les formes légalement requises est préalablement revue par le Conseil d'administration dès lors qu'elle concerne des matières qui relèvent de sa compétence.

— Direction générale au 31 décembre 2010

En application des articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte uniforme du 17 avril 1997 (relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique institué dans le cadre de l'Ohada), l'exercice des fonctions de directeur général de la Société est dissocié de l'exercice des fonctions de président du Conseil d'administration de la Société.

Au 31 décembre 2010, la composition de la direction générale de Total Gabon était la suivante :

- directeur général : Jean-Philippe Magnan ;
- directeur général délégué : Jean-Claude Alevina ;
- directeur général adjoint : Théodore Lyézé.

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE L'EXERCICE 2010

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique le référentiel de contrôle interne retenu pour l'ensemble du groupe Total. Ce référentiel, qui est celui du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (Coso), assigne au contrôle interne de la Société le soin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations de la Société ;
- la fiabilité des informations financières publiées par la Société ;
- la conformité des opérations de la Société aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de ce référentiel, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société ainsi que les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Pour ce faire, le système de contrôle interne de la Société correspond aux règles du groupe Total. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

La mise en œuvre, au sein de la Société, du système de contrôle interne du groupe Total relève de la compétence du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société. Pour ce faire, la Société adapte les règles et procédures du groupe Total à sa taille et à son contexte, dans le respect des deux principes suivants :

- la mise en œuvre porte sur toutes les règles de contrôle interne définies par le groupe Total et qui sont d'application générale à l'ensemble du Groupe, ou qui sont d'application générale à l'ensemble du secteur Amont du groupe Total (Exploration & Production) auquel la Société est opérationnellement rattachée ;
- cette mise en œuvre consiste à décliner ces règles d'application générale en procédures détaillées qui soient adaptées à la taille et au contexte local des opérations de la Société.

Enfin, l'exercice de ce contrôle devant pouvoir être assuré par toute personne au sein de la Société, les moyens sont mis en place pour garantir une large diffusion et connaissance de ces règles, principes d'action et procédures, notamment via le référentiel et le manuel d'organisation de Total Gabon. Sur le plan fonctionnel, le système de contrôle interne de la Société, en conformité avec les règles du groupe Total en matière d'investissement, de financement, de comptabilité et de contrôle de gestion, s'appuie principalement sur un plan stratégique revu annuellement, un budget annuel et un plan de financement, un rapport financier mensuel analysant les écarts avec le budget annuel, la production des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société et les procédures internes de contributions trimestrielles, semestrielles et annuelles aux comptes consolidés du groupe Total.

Sur le plan opérationnel, les activités quotidiennes de contrôle de la Société sont organisées autour des principaux cycles opérationnels (exploration et réserves, investissements, achats, production, inventaires, ventes, paie, trésorerie) et autour des systèmes d'information. S'agissant des risques industriels inhérents à ses activités, la Société s'efforce également de minimiser ces risques par la mise en place d'organisations adéquates qui lui sont propres, en particulier la réalisation d'inspections, ainsi que par la sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, et de façon plus générale, il est régulièrement procédé à l'évaluation de ces risques externes et internes auxquels est soumise la Société. Pour évaluer la qualité de ce système de contrôle interne, la Société s'appuie sur son service Audit interne (SAI), en liaison avec la direction de

l'Audit interne du groupe Total dont le SAI est le correspondant direct au sein de la Société.

Dans ce cadre, le SAI a notamment pour mission permanente d'examiner l'efficacité et la cohérence du dispositif de contrôle interne de la Société, de formuler des recommandations visant à en améliorer l'organisation et le fonctionnement, ainsi que de veiller au respect de l'application des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société, d'en assurer le suivi et, si nécessaire, d'en proposer les révisions. Un programme annuel des interventions du SAI est déterminé en fonction des besoins exprimés par la direction générale de la Société, en liaison avec les recommandations formulées par la direction de l'Audit interne du groupe Total, et celles formulées par les commissaires aux comptes de la Société qui procèdent aux vérifications légales dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Depuis 2006, du fait notamment de son appartenance au périmètre de consolidation comptable (par intégration globale) de TOTAL S.A., ont été mises en œuvre les modalités de mise en conformité du contrôle interne de la Société avec les exigences issues de la section 404 de la loi américaine *Sarbanes-Oxley*.

Enfin, la Société s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière, en particulier à l'occasion de sa contribution aux comptes consolidés annuels du groupe Total, au travers d'une lettre d'affirmation (*representation letter*) interne destinée à la direction financière du groupe Total.

A ce dispositif de contrôle interne, s'ajoutent les contrôles effectués par les commissaires aux comptes de la Société, en particulier lors de la certification des comptes annuels et semestriels ainsi que lors de la revue des comptes trimestriels de la Société. En vertu de l'article 25 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article 702 de l'Acte uniforme de l'Ohada, deux commissaires aux comptes titulaires et deux commissaires aux comptes suppléants, nommés par les actionnaires pour une période renouvelable de six années, exercent conjointement la mission de contrôle de la Société conformément aux dispositions des articles 710 à 727 de l'Acte Uniforme.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE (SUITE)

LIMITATIONS APPORTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

Aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général de la Société.

Toutefois le directeur général ne peut agir que dans la limite de l'objet social de la Société, et sous réserve des pouvoirs que l'Acte uniforme attribue expressément aux Assemblées générales d'actionnaires ou au Conseil d'administration, en particulier en matière d'augmentation et de réduction du capital social, d'arrêté et d'approbation des comptes annuels

et d'affectation du résultat. A ces limites légales, s'ajoute le mécanisme, repris à l'article 24 des statuts de la Société, d'autorisation préalable par le Conseil d'administration et de ratification par l'Assemblée générale des actionnaires, des conventions (autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) conclues par la Société avec l'un de ses mandataires sociaux, ou avec une autre entreprise ou personne morale qui appartient à un mandataire social de la Société ou dans laquelle un mandataire social de la Société exerce des fonctions de gestion, d'administration ou de direction (conventions réglementées).



Contrôle externe de la Société – commissaires aux comptes

TITULAIRES

Ernst & Young Gabon

Immeuble Sonagar
Avenue du Colonel Parant
BP 2278 – Libreville, Gabon
Date de première nomination : 5 juin 2009.

– Honoraires perçus⁽¹⁾ (en euros)

	en 2010	en 2009
• Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	60 000 ⁽²⁾	69 500
• Missions accessoires ⁽³⁾	68 000	82 000
• SOUS-TOTAL	128 000	151 500
• Autres prestations	107 000	100 000
• TOTAL	235 000	251 500

M. Claude AYO IGUENDHA

CAIF
BP 3125 – Libreville – Gabon
Date de première nomination : 8 décembre 1999.

– Honoraires perçus⁽¹⁾ (en euros)

	en 2010	en 2009
• Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	14 000 ⁽²⁾	13 400
• Missions accessoires ⁽³⁾	0	0
• SOUS-TOTAL	14 000	13 400
• Autres prestations	0	0
• TOTAL	14 000	13 400

(1) Y compris membres de leur réseau.

(2) Sous réserve de l'approbation, par l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2011 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010, de la rémunération des commissaires aux comptes dans les conditions prévues aux articles 723 de l'Acte uniforme (Ohada) et 25 des statuts de la Société.

(3) Audit des liasses de consolidation pour l'établissement annuel, semestriel et trimestriel des comptes consolidés de TOTAL S.A.

SUPPLÉANTS

M. Jérôme MINLEND

BP 443 – Douala – Cameroun
Date de première nomination : 8 juin 2001.

Expert Comptable Associés (ECA)

Immeuble Sonagar
BP 3340 - Douala, Cameroun
Date de première nomination : 5 juin 2009.

MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants expirent à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

LE COMITÉ DIRECTEUR DE TOTAL GABON



LA DIRECTION GÉNÉRALE

JEAN-CLAUDE ALÉVINA
directeur général délégué

JEAN-PHILIPPE MAGNAN
directeur général

THÉODORE IYÉZI
directeur général adjoint



PHILIPPE GROUEIX
directeur technique



LUC PLAUCHUT
directeur financier



HENRI-MAX NDONG-NZUÉ
directeur
Stratégie et Business



FRANCIS HONDAREYTE
directeur des Projets nouveaux



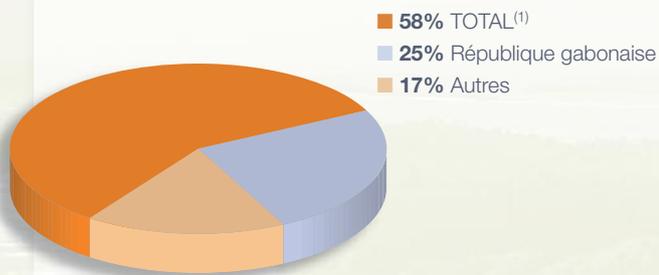
CYRIAQUE BIBANG
directeur des Ressources humaines

TOTAL GABON ET SES ACTIONNAIRES



Évolution du cours de l'action
et des volumes de titres échangés pour l'année 2010

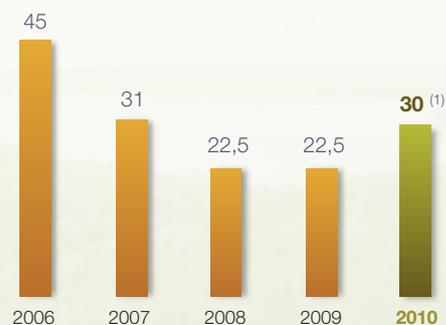




Structure du capital de Total Gabon

au 31 décembre 2010

(1) à travers sa filiale Elf Aquitaine (filiale à 100% du groupe Total) qui détient 58,28 % du capital.



Dividende net par action

en dollars US

(1) sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 27 mai 2011.

■ Place de cotation de l'action Total Gabon

Bourse de Paris (Euronext Paris S.A.) :

- Type de cotation : Actions ordinaires – Cotation en continu – Règlement non différé
- Marché de cotation : Euronext Paris – Compartiment A
- Codes : ISIN : GA0000121459
Reuters : EGAB.PA
Bloomberg : EC : FP
Mnemo : EC

■ Service titre et dividende

Banque assurant le service du titre :

CACEIS Corporate Trust
14, rue Rouget-de-Lisle
92130 Issy les Moulineaux
Accueil Actionnaires :
Tél. : +33 (0)1 57 78 34 44
Fax : +33 (0)1 57 78 34 00
E-mail : ct-contact@caceis.com

■ Courrier des actionnaires de Total Gabon

➤ Actionnaires domiciliés au Gabon :

Boulevard de la République
BP 2093 – Libreville
Gabon

➤ Actionnaires domiciliés hors du Gabon :

Tour Coupole - Bureau 11D42
2, place Jean Millier
92078 Paris La Défense Cedex
France
Tél. : +33 (0)1 47 44 38 47
E-mail : ep-ga-sgl.actionnariat-total-gabon@total.com

■ Site internet

www.total-gabon.com

➤ Total Gabon met à la disposition de ses actionnaires sur son site internet, les informations notamment financières de la Société actualisées tout au long de l'année. Figurent ainsi sur le site, toutes les informations réglementées et notamment : le Rapport financier annuel, le Rapport financier semestriel, l'information financière trimestrielle ainsi que les communiqués de presse.

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE

SOMMAIRE

42	ÉLÉMENTS FINANCIERS
43	Introduction et présentation générale
44	Rapports des commissaires aux comptes
46	États Financiers
46	Bilan au 31 décembre 2010
48	Compte de résultat
50	Tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)
52	Variation des capitaux propres
53	État Annexé
53	Règles et méthodes comptables
56	Informations complémentaires sur le bilan
59	Informations sur le compte de résultat
61	Informations complémentaires sur les engagements reçus et donnés
61	Informations complémentaires sur les parties liées
62	Tableau des résultats des cinq derniers exercices



Les données financières qui sont présentées dans les pages suivantes reprennent les états financiers certifiés par les commissaires aux comptes

Les comptes annuels de la Société ont été arrêtés conformément aux principes comptables définis dans l'Acte comptable de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) portant sur l'organisation et l'harmonisation des comptabilités, à l'exception de quelques dérogations liées, d'une part, à la spécificité du secteur pétrolier et, d'autre part, à l'application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de ses avenants.

Les comptes annuels de Société au 31 décembre 2010 sont arrêtés selon les mêmes méthodes que ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

En application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de l'avenant N° 29 du 10 mars 1994, et conformément aux dispositions de l'article 916 alinéa 1 de l'Acte Uniforme Ohada, la comptabilité de la Société est tenue en dollar américain.

La comptabilisation aux normes Ohada (dont les principaux éléments relatifs aux règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement du présent Rapport financier annuel sont rappelés ci-après) est pour l'essentiel, en ligne avec le Plan comptable général français de 1982.

L'unité de présentation des états financiers est le millier de dollars.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Sur les états financiers

Exercice clos au 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des états financiers de la société Total Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons effectué notre examen conformément aux dispositions de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. et aux normes d'audit généralement admises dont l'application résulte de l'acte Udeac du 18 décembre 1982. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et

informations figurant dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les états financiers annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables décrits dans la note sur les états financiers.

II. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers.

Libreville, le 28 mars 2011

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ernst & Young Gabon - Ludovic Ngatse Claude Ayo-Iguendha

- Sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

Exercice clos au 31 décembre 2010

En application des dispositions de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. et sur la base de notre audit des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2010, nous certifions que le montant global des rémunérations

versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la Société, figurant sur le document ci-joint et s'élevant à CFA 1 200 145 911, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Libreville, le 28 mars 2011

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ernst & Young Gabon - Ludovic Ngatse Claude Ayo-Iguendha

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Sur les conventions réglementées (établi en application de l'article 442 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.)

Exercice clos au 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes des articles 438 à 448 de cet Acte uniforme, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 440 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Conformément à la réglementation OHADA (dernier alinéa de l'article 440 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.), nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration :

• Avec Alcatel-Lucent Submarine Networks

Il s'agit d'une garantie apportée par Total Gabon à la société Alcatel-Lucent Submarine Networks, pour le compte de la République gabonaise, dans le cadre d'un projet de développement d'infrastructures de télécommunications à haut débit par fibre optique. Le montant de la garantie est de 14,75 M\$.

II. CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E., nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

• a - Avec la société Socap International Limited

Votre Société a facturé à la société Socap International Limited la part de pétrole exporté pour un total de 1 174 M\$.

• b - Avec la société Total Participations Pétrolières Gabon

Votre Société a continué d'assurer la gestion des associations sur les différents permis où elle était associée avec la société Total Participations Pétrolières Gabon (filiale à 100 % de la société Elf Aquitaine qui a reçu sous forme d'apport les actifs pétroliers détenus par la société Elf Aquitaine au Gabon). Au cours de cet exercice, votre Société lui a facturé (au prix de revient majoré des frais généraux) sa quote-part de dépenses d'investissements, de frais de production et de transport de brut pour un montant total de 66 M\$.

• c - Avec la société Total S.A.

La société Total S.A. a facturé à votre Société son assistance technique, intellectuelle, administrative et commerciale, y compris les frais de personnel expatrié, pour un total de 113 M\$ correspondant au coût de revient des prestations fournies.

Libreville, le 28 mars 2011

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ernst & Young Gabon - Ludovic Ngatse

Claude Ayo-Iguendha

BILAN

- Bilan au 31 décembre 2010

Exercice d'une durée de 12 mois, clos le 31 décembre 2010

ACTIF (en milliers de dollars US)

	Montant brut	Amort./Prov.	2010 Montant net	2009 Montant net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	1 721 383	1 731 227	20 156	24 804
• Frais de recherche et de développement	84 329	84 329	-	-
• Exploration pétrolière et minière	1 276 081	1 276 081	-	-
• Concessions et droits similaires, brevets, licences	377 242	357 672	19 570	22 806
• Logiciel	13 731	13 145	586	1 998
Immobilisations corporelles	4 556 653	3 863 197	693 456	754 921
• Terrains	27 697	26 280	1 417	1 579
• Bâtiments	71 676	48 787	22 889	16 654
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	4 281 384	3 650 285	631 099	700 657
• Autres immobilisations corporelles	175 896	137 845	38 051	36 031
Immobilisations financières	268 497	3 089	265 408	214 395
• Titres de participation	721	363	358	358
• Autres immobilisations financières	267 776	2 726	265 050	214 037
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	6 576 533	5 597 513	979 020	994 120
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	129 225	32 266	96 959	132 900
• Matières premières et autres approvisionnements	100 288	26 492	73 796	94 540
• Quote-part sur stocks associés	13 240	5 774	7 466	8 572
• Produits intermédiaires et finis	15 697	-	15 697	29 788
Créances et emplois assimilés	439 024	975	438 049	451 962
• Fournisseurs, avances versées	41 253	-	41 253	20 919
• Clients	323 643	975	322 668	336 994
• Autres créances	74 128	-	74 128	94 049
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	568 249	33 241	535 008	584 862
• Disponibilités	499 771	-	499 771	237 208
TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)	499 771	-	499 771	237 208
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	7 644 553	5 630 754	2 013 799	1 816 190

- Bilan au 31 décembre 2010

Exercice d'une durée de 12 mois, clos le 31 décembre 2010

PASSIF AVANT RÉPARTITION *(en milliers de dollars US)*

	2010	2009
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Capital	76 500	76 500
Primes et réserves	822 024	782 380
• Réserve légale	15 300	15 300
• Autres réserves	136	136
• Report à nouveau	806 588	766 944
Résultat net de l'exercice	202 226	140 930
Autres capitaux propres	259 997	73 936
• Provisions réglementées et fonds assimilés	259 997	73 936
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 360 747	1 073 746
DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
• Emprunts et dettes financières diverses	-	107 000
• Provisions financières pour risques et charges	396 590	379 558
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	396 590	486 558
TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	1 757 337	1 560 304
PASSIF CIRCULANT		
• Fournisseurs d'exploitation	194 583	184 360
• Dettes fiscales	11 277	6 865
• Dettes sociales	11 569	8 538
• Associés dans le cadre de conventions particulières et autres dettes	35 461	36 830
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	252 890	236 593
• Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 572	19 293
TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)	3 572	19 293
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 013 799	1 816 190

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES 1^{ÈRE} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2010	2009
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
• Achats de matières premières et autres approvisionnements (1)	32 980	48 502
• Autres achats et sur/sous enlèvements (2)	46 467	33 707
• Variation de stocks (3)	14 381	-15 240
• Transports	63 606	64 274
• Services extérieurs	477 311	449 208
• Impôts, taxes et versements assimilés	253 045	205 305
• Autres charges	3 931	4 291
Sous-total (4)	891 721	790 047
Charges de personnel	84 389	99 244
<i>dont personnel extérieur</i>	<i>10 883</i>	<i>18 316</i>
Dotations aux amortissements et aux provisions	635 840	467 701
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 611 950	1 356 992

PRODUITS 1^{ÈRE} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2010	2009
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
• Ventes - hydrocarbures	1 318 568	1 086 723
• Travaux, services vendus	22 284	33 180
Chiffre d'affaires (5)	1 340 852	1 119 903
<i>dont à l'exportation</i>	<i>1 173 715</i>	<i>1 022 891</i>
• Production stockée - hydrocarbures (6)	-14 091	-7 766
• Production immobilisée (7)	344 265	316 297
<i>dont part société</i>	<i>292 671</i>	<i>285 328</i>
<i>dont part tiers associés</i>	<i>51 594</i>	<i>30 969</i>
Marge brute sur matières = (5+6+7-1-2-3)	1 577 198	1 361 465
• Autres produits et frais d'exploitation à charge de tiers (8)	100 630	97 141
Valeur ajoutée = (5+6+7+8-4)	879 935	735 528
Excédent brut d'exploitation	795 546	636 284
• Reprise de provisions	64 643	52 132
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 836 299	1 577 707
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (bénéfice)	224 349	220 715

CHARGES 2^{ÈME} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2010	2009
REPORT TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 611 950	1 356 992
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
• Frais financiers	4 911	7 244
• Pertes de change	-	4 689
• Dotation aux amortissements et aux provisions	852	1 084
Total des charges financières	5 763	13 017
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 617 713	1 370 009
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
• Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	1 181
• Charges HAO	-	-
Total des charges HAO	-	1 181
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS		
• Impôts sur les sociétés	23 298	67 647
Total impôts	23 298	67 647
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	1 641 011	1 438 837

PRODUITS 2^{ÈME} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2010	2009
REPORT TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 836 299	1 577 707
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
• Revenus financiers	1 674	1 694
• Gains de change	5 245	-
• Reprises de provisions	-	-
Total des produits financiers	6 919	1 694
RÉSULTAT FINANCIER	1 156	-11 323
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 843 218	1 579 401
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	225 505	209 392
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
• Produits des cessions d'immobilisations	19	366
• Produits HAO	-	-
Total des produits HAO	19	366
RÉSULTAT HAO	19	-815
TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	1 843 237	1 579 767
RÉSULTAT NET	202 226	140 930

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET

1^{ÈRE} PARTIE Détermination des soldes financiers de l'exercice 2010 (en milliers de dollars US)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (CAFG)

		Excédent brut d'exploitation		795 546
• Frais financiers	4 911	• Revenus financiers		1 694
• Pertes de change	-	• Gains de change		5 245
• Charges HAO	-	• Produits HAO		-
• Impôts sur résultat	23 298			
TOTAL (I)	28 209	TOTAL (II)		802 465

	2010	2009
CAFG : Total (II) - Total (I) =	774 256	558 398
• Distribution de dividendes	101 286	101 375
AUTOFINANCEMENT (AF)	672 970	457 023

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (BFE) entre 2009 et 2010

	Emplois Augmentation (+)	Ressources Diminution (-)	Emplois Diminution (-)	Ressources Augmentation (+)
A - Variation des stocks			C - Variation des dettes circulantes	
• Marchandises	-	-	• Clients, avances reçues	-
• Matières premières	-	15 498	• Fournisseurs d'exploitation	-
• En cours	-	-	• Dettes fiscales	-
• Produits fabriqués	-	14 091	• Dettes sociales	-
Variation globale nette des stocks	-	29 589	• Autres dettes	1 369
			• Risques provisionnés	-
B - Variation des créances			Variation globale nette des dettes circulantes	-
• Fournisseurs, avances versées	20 334	-		16 297
• Clients	-	13 914		
• Autres créances	-	19 921		
Variation globale nette des créances	-	13 501	VARIATION DU BFE = A+B+C	-
				59 387

EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (ETE)

	2010	2009
• Excédent brut d'exploitation	795 546	636 284
• Variation du BFE (- si emploi ; + si ressources)	59 387	-164 234
• Production immobilisée	-344 265	-316 297

EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION

510 668

155 753

DES EMPLOIS (Tafire)

2^{ÈME} PARTIE Tableau financier des ressources et des emplois (Tafire) (en milliers de dollars US)

	2010		2009	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I - INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS				
Croissance interne				
• Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	296 078	19	286 995	366
<i>Exploration</i>	28 515	-	34 372	-
<i>Développement</i>	254 339	-	245 801	-
<i>Investissements généraux</i>	13 224	19	6 822	366
Croissance externe				
• Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	58 681	7 667	45 863	6 587
I - INVESTISSEMENT TOTAL	347 073	-	325 905	-
II - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION	-	59 387	164 234	-
A- EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER	287 686	-	490 139	-
III - EMPLOIS/RESSOURCES	-	-	-	-
IV - EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS ⁽¹⁾	-	-	-	-
B- EMPLOIS TOTAUX À FINANCER	287 686	-	490 139	-
V - FINANCEMENT INTERNE	101 286	774 256	101 375	558 398
• Dividendes (emplois)/CAFG (ressources)	101 286	774 256	101 375	558 398
VI - FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES	-	-	-	-
VII - FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS ⁽²⁾	107 000	-	-	-
• Emprunts ⁽²⁾	-	-	-	-
• Autres dettes financières ⁽²⁾	107 000	-	-	-
C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	-	565 970	-	457 023
D- EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)	-	278 284	33 116	-
VIII - VARIATION DE LA TRÉSORERIE				
• Trésorerie nette				
à la clôture de l'exercice	496 199	-	217 915	-
à l'ouverture de l'exercice	217 915	-	251 031	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	278 284	-	-	33 116

(1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières à l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII.

(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

– au 31 décembre 2010

(en milliers de dollars US)

	Capital	Primes & réserves	Provisions réglementées	Résultat	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2009	76 500	782 380	73 936	140 930	1 073 746
• Affectation du résultat précédent	-	140 930	-	-140 930	-
• Distribution Dividendes	-	-101 286	-	-	-101 286
• Résultat de l'exercice	-	-	-	202 226	202 226
• Provision PID - PIH ⁽¹⁾	-	-	23 487	-	23 487
• Amortissements dérogatoires	-	-	162 574	-	162 574
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010	76 500	822 024	259 997	202 226	1 360 747

(1) Dont dotation de l'exercice : 40 634 k\$ et reprise : 17 147 k\$



Règles et méthodes comptables

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ces immobilisations comprennent :

- des dépenses de géologie et de géophysique ;
- des forages d'exploration ;
- des droits miniers.

— Dépenses de géologie et de géophysique

Les dépenses de géologie, de géophysique et de sondages d'exploration sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et regroupées dans le poste "Exploration pétrolière et minière". Ces dépenses sont amorties à 100% l'année de leur engagement.

— Forages d'exploration

Les puits d'exploration sont immobilisés et comptabilisés dans la rubrique "Exploration pétrolière et minière".

Les puits d'exploration sont amortis à 100 % l'année du forage. Lorsqu'un puits est utilisé lors du développement d'un champ, l'amortissement précédemment pratiqué au titre de l'exploration est repris. Ce puits est alors amorti à compter de la date de mise en production du champ.

— Droits miniers

- **Les droits miniers sont dits "non prouvés"** si les droits acquis ne donnent pas directement accès à des réserves prouvées. Ces droits comprennent principalement des bonus de signature, qui sont des dépenses engagées pour obtenir le droit d'explorer ou d'exploiter les hydrocarbures sur une zone spécifique.

Les droits miniers non prouvés sont immobilisés et comptabilisés en immobilisations incorporelles, sous la rubrique "Concessions et droits similaires, brevets, licences". Les droits miniers non prouvés sont amortis à 100% l'année de leur acquisition.

- **Les droits miniers sont dits "prouvés"** si les droits acquis permettent l'accès à des réserves prouvées. Les droits prouvés comprennent principalement des bonus de signature tels que définis ci-dessus, et des bonus de production payés à l'occasion de l'atteinte de seuils de production relatifs à une période (à la hausse comme à la baisse), ou de seuils de production cumulée.

> Bonus de signature :

Les bonus de signature donnant accès à des réserves prouvées sont immobilisés sous la rubrique "Concessions et droits similaires, brevets, licences".

Les bonus de signature sont amortis selon les clauses prévues par la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants.

> Bonus de production :

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique "Concessions et droits similaires, brevets, licences" dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées.

Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les coûts de développement et de production, incluant les coûts de forage de puits de développement et les coûts engagés pour la construction de capacités de production, sont immobilisés et regroupés en immobilisations corporelles. Ces immobilisations corporelles techniques spécifiques à l'activité sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les immobilisations acquises ou réalisées par Total Gabon dans le cadre de l'avenant 31 et ayant fait l'objet d'un programme détaillé de développement présenté et approuvé par l'administration en charge des hydrocarbures, peuvent fiscalement être amorties linéairement sur une période de 3 ans à compter de la date d'investissement (article 15.2 tel que redéfini dans l'article 9 de l'avenant 31).

Le complément d'amortissement résultant de la différence entre les amortissements pratiqués sur une durée de trois exercices fiscaux sur des immobilisations acquises ou réalisées par la société (amortissements fiscaux) et les amortissements pour dépréciation tels que résultant de l'application des règles habituelles, constitue un amortissement dérogatoire. Cette différence est comptabilisée au compte de provision pour amortissements dérogatoires. Les amortissements relatifs aux autres immobilisations sont également calculés selon le mode linéaire, conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants, et aux dispositions du Code général des Contributions Directes et Indirectes et de l'arrêté N°00176/MFBP/DG-CDI/SG pris par le Ministre des Finances gabonais le 3 août 1992. Les immobilisations en cours (installations, forages de développement) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou

à leur coût de production par la Société. Elles sont virées en immobilisations à la date de mise en service.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières regroupent les titres de participation et avances liées ainsi que les montants placés sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites.

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les provisions sont constituées en fonction des dernières informations connues sur la situation d'inventaire de la Société.

STOCKS ET EN-COURS

— Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Coût Moyen Pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit.

Une provision pour dépréciation des stocks de matières consommables est constatée en fonction de l'ancienneté des stocks.

— Stocks de produits intermédiaires et finis

Les produits finis (hydrocarbures) sont valorisés au coût de production comprenant les frais de champ, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production, ainsi que la redevance de production.

Une provision pour dépréciation des stocks d'hydrocarbures est constatée par actif et par produit lorsque le coût de production est supérieur à la valeur nette de réalisation à la clôture.

CRÉANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours de la date de clôture de l'exercice. Les écarts sur le taux de change résultant de cette évaluation sont comptabilisés au bilan dans un compte d'écart de conversion.

DISPONIBILITÉS

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice, le gain ou la perte de change est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et à ses avenants, les provisions réglementées comprennent une Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et une Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH) dont les montants annuels ne peuvent excéder un pourcentage déterminé du chiffre d'affaires sous régime convention de la Société. La dotation de la période figure en charges d'exploitation ordinaire. Les utilisations de la période font l'objet de reprises de provision à due concurrence comptabilisées en produits d'exploitation ordinaire.

PROVISIONS POUR RESTITUTION DES SITES

Suivant les règles en vigueur dans la profession, les travaux futurs pour abandon de puits et restitution des sites font l'objet d'un chiffrage prévisionnel. Les coûts qui en résultent, sont corrigés de l'inflation jusqu'à la date prévue des travaux et provisionnés progressivement en fonction de la durée de vie des champs ou de la date prévue des travaux, selon une formule de calcul contractuelle, établie dans :

- l'avenant 31 à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 pour les champs régis par la Convention ;
- les Contrats d'Exploitation et de Partage de Production pour les champs opérés sous le régime de partage de production.

Les montants provisionnés sont placés sur des comptes bancaires dédiés.

La dotation annuelle de la provision tient compte du rythme de capitalisation des intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés.

La dotation aux provisions est comptabilisée en charges d'exploitation.

Les intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés sont comptabilisés en produits financiers.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

— Bonus de production

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique "Concessions et droits similaires, brevets, licences" dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées.

Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

— Provision pour Congé d'Attente Retraire (CAR)

Cette provision couvre les coûts de maintien partiel du salaire des personnels partis en préretraite. Elle est reprise chaque année à hauteur des indemnités versées aux personnels qui en bénéficient.

— Provision pour Indemnité de Service Rendu (ISR)

Cette provision, fondée sur les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994 révisés en février 2006 est calculée sur la moyenne du salaire global des douze derniers mois par année de présence continue suivant les hypothèses et taux en fonction de l'ancienneté ci-dessous :

- Taux d'actualisation : 5,25%
- Augmentation du salaire de base : 2,00%
- Taux d'inflation : 1,60%

Jusqu'à 15 ans	30%
De 16 ans jusqu'à 25 ans	35%
De 26 ans jusqu'à 30 ans	40%
Au-delà de 31 ans	45%

— Provision pour le plan départ volontaire

Une provision a été passée pour couvrir les coûts liés à la trentaine de départs anticipés en 2011, dans le cadre du plan départ volontaire dont la date limite de souscription était le 31 janvier 2011.

INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS

L'intéressement calculé suivant les dispositions du protocole d'accord signé le 29 juin 2005 par les délégués du personnel et la direction de la Société est comptabilisé dans les charges de personnel.

IMPÔTS

La charge présentée au compte de résultat est une charge (ou un produit) d'impôt courant comprenant :

- la charge (ou le produit) d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la Convention. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5% ;
- la charge (ou le produit) d'impôt relatif aux activités non rattachées à la production d'hydrocarbures (essentiellement des produits financiers sur placements). Le taux d'imposition appliqué à ces activités s'élève à 35%.

Cette charge (ou ce produit) d'impôt ne comprend pas la charge de dotation aux Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et aux Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH), intégralement comptabilisée en résultat d'exploitation.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- sur le Bilan

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

ACTIF IMMOBILISÉ (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B		C	D=A+B-C
	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions Apports Créations	Virements de poste en poste + ou -	Cession Scissions hors service	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 721 528	29 855	-	-	1 751 383
• Frais de recherche et de développement	55 675	28 654	-	-	84 329
• Exploration pétrolière et minière	1 276 220	-139	-	-	1 276 081
• Concessions et droits similaires, brevets et licences	375 925	1 317	-	-	377 242
• Logiciel	13 708	23	-	-	13 731
Immobilisations corporelles	4 290 430	266 223	-	-	4 556 653
• Terrains	27 697	-	-	-	27 697
• Bâtiments	62 112	9 564	-	-	71 676
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	4 038 083	244 997	-1 696	-	4 281 384
• Autres immobilisations corporelles	162 538	11 662	1 696	-	175 896
Immobilisations financières	217 484	58 680	-	7 667	268 497
• Titres de participation	721	-	-	-	721
• Autres immobilisations financières	216 763	58 680	-	7 667	267 776
TOTAL GÉNÉRAL	6 229 442	354 758	-	7 677	6 576 533

Nota : Aucun bien pris en crédit bail et contrats assimilés. Les autres immobilisations financières sont constituées des fonds de restitution des sites et des prêts aux collaborateurs ; le montant des prêts remboursés au cours de l'exercice s'élève à 7,7 M\$.

AMORTISSEMENTS (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B-C
	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Amortissements des éléments sortis de l'actif	Cumul des amortissements à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 696 724	34 503	-	1 731 227
• Frais de recherche et de développement	55 675	28 654	-	84 329
• Exploration pétrolière et minière	1 276 220	-139	-	1 276 081
• Concessions et droits similaires, brevets et licences	353 119	4 553	-	357 672
• Logiciel	11 710	1 435	-	13 145
Immobilisations corporelles	3 535 509	327 688	-	3 863 197
• Terrains	26 118	162	-	26 280
• Bâtiments	45 458	3 329	-	48 787
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	3 337 426	312 859	-	3 650 285
• Autres immobilisations corporelles	126 507	11 338	-	137 845
TOTAL GÉNÉRAL	5 232 233	362 191	-	5 594 424

- sur le Bilan

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION ET RÉFORMES D'ACTIFS (en milliers de dollars US)

	A	B	C=A-B	D	E=D-C
	Montant brut	Amortissements pratiqués	Valeur comptable nette	Prix de cession	Plus ou moins value
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	19	19
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	-	-	-	19	19

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B-C
	Provisions à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Provisions à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques et charges	73 876	7 473	41 965	39 384
Provisions pour restitution de sites	305 682	57 054	5 531	357 205
Provisions au passif (I)	379 558	64 527	47 496	396 589
Provisions financières	3 089	-	-	3 089
• Sur titres de participation	363	-	-	363
• Sur prêts et avances	2 726	-	-	2 726
Dépréciations des stocks	25 914	6 352	-	32 266
• Produits finis	-	-	-	-
• Matières premières et autres approvis.	21 223	5 269	-	26 492
• Sur stocks associés	4 691	1 083	-	5 774
Dépréciations et risques provisionnés (Tiers)	563	412	-	975
Provisions en moins à l'actif (II)	29 566	6 764	0	36 330
TOTAL (I+II)	409 124	71 291	47 496	432 919

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- sur le Bilan

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (en milliers de dollars US)

CRÉANCES	Montant brut	Analyse par échéances			
		A 1 an au plus	Dont échués	A plus d'1 an et à 2 ans au plus	A plus de 2 ans
Créances de l'actif immobilisé (I)	268 497	-	-	-	268 497
• Prêts ⁽¹⁾	8 672	-	-	-	8 672
• Créances rattachées à des participations	2 360	-	-	-	2 360
• Autres immobilisations financières ⁽²⁾	257 465	-	-	-	257 465
Créances de l'actif circulant (II)	439 024	439 024	-	-	-
• Avances Fournisseurs	41 253	41 253	-	-	-
• Clients et comptes rattachés ⁽³⁾	323 643	323 643	-	-	-
• Personnel	1 633	1 633	-	-	-
• Sécurité sociale et organismes sociaux	-	-	-	-	-
• État	33 280	33 280	-	-	-
• Organismes internationaux	-	-	-	-	-
• Associés et Groupe	33 311	33 311	-	-	-
• Débiteurs divers	5 904	5 904	-	-	-
TOTAL (I + II)	707 521	439 024	-	-	268 497

(1) Prêts accordés en cours d'exercice : 6 272 k\$. Remboursements obtenus en cours d'exercice : 7 667 k\$.

(2) Au 31/12/2010, placements pour restitution des sites en cours d'exercice : 51 556 k\$.

(3) Au 31/12/2010, entreprises liées : Socap 239 375 k\$ et Sogara 53 592 k\$.

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (en milliers de dollars US)

DETTES	Montant brut	Analyse par échéances			
		A 1 an au plus	Dont échués	A plus d'1 an et à 2 ans au plus	A plus de 2 ans
Dettes financières et ressources assimilées	-	-	-	-	-
• Emprunts et dettes des établissements de crédit ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Dettes du passif circulant	252 890	252 890	-	-	-
• Fournisseurs et comptes rattachés	194 583	194 583	-	-	-
• Clients	-	-	-	-	-
• Personnel	10 414	10 414	-	-	-
• Sécurité sociale et organismes sociaux	1 155	1 155	-	-	-
• État	11 277	11 277	-	-	-
• Associés et Groupe	34 284	34 284	-	-	-
• Crédoeurs divers	1 177	1 177	-	-	-
TOTAL (I + II)	252 890	252 890	-	-	-

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice : 107 000 k\$

- sur le Compte de Résultat

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

CHIFFRE D'AFFAIRES - SYNTHÈSE (en milliers de dollars US)

	Quantité	2010 Montant	Quantité	2009 Montant
• Ventes de Brut (millions de barils)	17,36	1 314 805	19,00	1 085 114
• Ventes de Gaz (millions de m³)	20,20	3 763	26,92	1 609
• Travaux, Services vendus	-	22 284	-	33 180
CHIFFRE D'AFFAIRES	-	1 340 852	-	1 119 903

PRODUCTION IMMOBILISÉE (en milliers de dollars US)

	2010 Montant	2009 Montant
• Total Gabon EXPLORATION	28 515	34 372
• Total Gabon INVESTISSEMENTS	264 156	250 956
Production immobilisée part Total Gabon	292 671	285 328
• Q/P Associés EXPLORATION	-	-
• Q/P Associés INVESTISSEMENTS	51 594	30 969
Production immobilisée Q/P Associés	51 594	30 969
TOTAL	344 265	316 297

PRODUITS FINANCIERS (en milliers de dollars US)

	2010 Montant	2009 Montant
• Produits financiers sur comptes bloqués	1 595	1 436
• Produits financiers sur prêts et avances aux sociétés	-	-
• Refacturation frais financiers sur stocks	79	258
• Gains de change	5 245	-
Total	6 919	1 694

CHARGES FINANCIÈRES (en milliers de dollars US)

• Charges et commissions bancaires	3 692	3 448
• Frais bancaires	62	102
• Intérêts sur emprunt	1 157	3 694
• Pertes de change	-	4 689
• Dotations aux provisions RES	852	1 084
Total	5 763	13 017
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	1 156	-11 323

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- sur le Compte de Résultat

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

DÉTAIL DE CERTAINS POSTES D'EXPLOITATION DU COMPTE DE RÉSULTAT *(en milliers de dollars US)*

	2010	2009
• Frais de transports y.c. mobilisation et démobilisation	63 606	64 274
• Assurances	13 556	11 670
• Redevances	230 416	183 450
• Autres impôts et taxes y.c. Bonus	22 629	12 121
• Dons et subventions	2	24
• Salaires et traitements	84 390	99 244
<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>72 032</i>	<i>79 248</i>
<i>Variation provision congés payés</i>	<i>1 475</i>	<i>1 680</i>
<i>Personnel intérimaire et contracté</i>	<i>10 883</i>	<i>18 316</i>

- sur les engagements reçus et donnés

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers de dollars US)

	2010	2009
Engagements reçus	3 017	3 067
• Fournisseurs-garanties bancaires	-	3 067
Engagements donnés	27 350	25 077
• Cautions vis-à-vis du personnel	1 234	1 398
• Cautions douanières	11 366	23 679
• Garantie République gabonaise	14 750	-
TOTAL	30 367	28 144

Montants en \$ obtenus par conversion au taux de clôture 2010 soit un euro = 1,33620 \$

- sur les parties liées

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

BILAN (en milliers de dollars US)

	2010	2009
Créances		
• Clients et comptes rattachés	239 375	278 395
• Autres créances	3 460	3 884
Dettes		
• Fournisseurs et dettes diverses	10 221	18 059

COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers de dollars US)

• Ventes	1 173 715	1 022 891
• Autres produits	66 377	45 199
• Autres charges	122 726	120 213

TABLEAU DES RÉSULTATS (2006-2010)

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année

RÉPARTITION DU RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en milliers de dollars US)

	2010	2009	2008	2007	2006
Structure du capital à la clôture de l'exercice					
• Capital social (k\$)	76 500	76 500	76 500	76 500	76 500
• Actions ordinaires (nombre)	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Opérations et résultats de l'exercice (k\$)					
• Chiffre d'affaires hors-taxes	1 340 852	1 119 903	1 771 731	1 455 967	1 279 310
• Résultat des activités ordinaires (RAO) hors dotations et reprises des provisions d'exploitation et financières	795 546	636 284	1 104 276	912 928	797 337
• Impôt sur le résultat	23 298	67 647	362 599	368 928	338 718
• Résultat net	202 226	140 930	381 110	334 404	326 384
Résultat par action					
• Résultat distribué ⁽¹⁾ (k\$)	135 076	101 286	101 375	140 419	203 071
• Dividende net attribué à chaque action ⁽¹⁾ (\$)	30	22,50	22,50	31	45
Personnel et politique salariale					
• Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice (n.c. agents en congés d'attente retraite (nombre))	457	442	451	439	417
• Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (k\$)	66 933	69 974	66 070	52 235	41 835
• Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales) (k\$)	5 126	9 274	7 660	8 035	10 269
• Personnel extérieur facturé à l'entreprise (k\$)	10 883	18 316	30 749	30 606	25 196

(1) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 27 mai 2011 au titre de l'exercice 2010.

AUTRES INFORMATIONS

Le capital social de Total Gabon s'élève à soixante seize millions cinq cent mille (76 500 000) dollars US, composé de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) actions de dix sept (17) dollars US chacune. Il est détenu à hauteur de 58% par le groupe Total, de 25% par la République gabonaise et de 17% par les autres actionnaires.

Le montant global des indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2010, à 140 000 000 francs CFA.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française TOTAL S.A., société mère du groupe Total.

Ce rapport financier annuel est imprimé sur papier Satimat Green : 40% de fibres vierges FSC et 60% de pâtes recyclées ce qui permet de respecter les normes environnementales en vigueur (ISO 9001, ISO 14001, ISO 9706, FSC).

Crédits Photos : M. Dufour, M. Davalan, Laurent Zylberman, Shuttle Radar Topographic Mission – NASA JPL.

Conception et réalisation : **T2BH** - Paris - +33 (0)1 44 64 84 20

rendez-vous sur

www.total-gabon.com



TOTAL GABON

Total Gabon
Société Anonyme avec Conseil d'administration
au Capital de 76 500 000 dollars US
réparti en 4 500 000 actions de 17 dollars US
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525
Port-Gentil (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.
www.total-gabon.com